

La régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, se poursuit dans de «bonnes conditions», indiquait jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Le ministère de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, décidée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», note la même source. **P.3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



29° : ALGER
37° : TAMANRASSET

Vendredi 21 - Samedi 22 juillet 2017 - 27-28 Shawwal 1438 - N° 1662 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE LA BELGIQUE

Le Président Bouteflika félicite le Roi des Belges Sa Majesté Philippe

P.24

ALGÉRIE-UE

M. Tebboune reçoit le Commissaire à la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement

P.24

ALGÉRIE-FRANCE

Entretien téléphonique Messahel-Le Drian

Le ministre des AE Abdelkader Messahel, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le ministre français de l'Europe et des AE Jean-Yves Le Drian, indique un communiqué du MAE.

P.24

ALGÉRIE-RUSSIE-OPEP

Réunion du Comité ministériel de suivi Opep-non Opep le 24 juillet à Saint-Petersbourg

P.24

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT L'A SOULIGNÉ DANS SON RAPPORT 2016

L'Algérie mène «une campagne offensive» contre le terrorisme



L'Algérie mène «une campagne offensive» contre les activités terroristes et a réussi à contrer les menaces terroristes à ses frontières, a déclaré le département d'Etat, saluant «l'engagement diplomatique» de l'Algérie pour promouvoir la paix et la sécurité régionales. «L'Algérie a poursuivi une campagne offensive pour éliminer toute activité terroriste au niveau de ses frontières et a soutenu les efforts de police pour déjouer l'activité terroriste dans les centres urbains», souligne le département d'Etat dans son rapport 2016 sur le terrorisme dans le monde, publié mercredi à Washington. **P.5**

LA DGSN CÉLÈBRE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA POLICE 2017, l'année qui confirme le rôle de leadership dans le continent

P.4



IMMIGRATION ILLÉGALE: **M. Bedoui :** «Les partenaires internationaux doivent tenir compte du fardeau supporté par l'Algérie»

P.4

JUSTICE/M. LOUH : «Mise en place d'une Cour d'appel pour les affaires pénales à partir de septembre»

P.3

SANTÉ

Microbiote intestinal

Il faut s'en préoccuper dès la naissance

P.p 12-13

CONTRATS DE SOUSCRIPTION RÉSILIÉS:

Les délais de conservation des données des clients fixés par l'ARPT

P.3

FOTBALL

Une CAN à 24 «a ses avantages mais aussi ses inconvénients», estime Zetchi

P.22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
2 bombes de confection artisanale et des outils de détonation détruits à Tipasa et Sidi Bel-Abbès

P.3

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS Zaâlane à Oum El-Bouaghi

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.



TAMANRASSET Campagne de sensibilisation et de prévention routière



À l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la création de la police algérienne, la Sûreté de wilaya de Tamanrasset, a organisé une campagne de sensibilisation et de prévention des accidents de la circulation intitulée «Journée sans contravention». L'objectif de cette initiative qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de proximité, est de sensibiliser les contrevenants à l'importance de respecter le code de la route afin de préserver leur sécurité notamment lors de leurs déplacements lors de la saison estivale.

THÉÂTRE DE VERDURE D'ORAN Soirée artistique avec Zahouania, Rahal Zoubir, Hicham Ada-Hanifi et Karima

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h au Théâtre de verdure (Hesni Cherkroun) d'Oran, une soirée artistique animée par Zahouania, Rahal Zoubir, Hicham Ada-Hanifi et Karima.

CE MATIN AU FORUM D'ASSAYAH Conférence sur «La veille touristique»



Le Forum du quotidien «Assayahi», reçoit ce matin à partir de 11h30, à l'hôtel Necib Palm Beach (Alger), le Dr Bachir Messaitfa, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «La veille touristique».

Horaires des prières

Vendredi 27-Samedi 28 chawal 1438

Fajr	03:52
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:07
Isha	21:44



DEMAIN À BOUMERDÈS Université d'été de la Ligue nationale des étudiants algériens

La Ligue nationale des étudiants algériens tiendra son université d'été demain dimanche 23 juillet à l'université M'hamed Bougara de Boumerdès.



HIER ET AUJOURD'HUI À ALGER Salon international des études et conférences à l'étranger

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera les 21 et 22 juillet, le Salon international des études et conférences à l'étranger.

Météo



	Max	Min
Alger	30°	23°
Oran	32°	21°
Annaba	31°	23°
Béjaïa	25°	22°
Tamanrasset	35°	23°

FESTIVAL DE DJEMILA Abdallah El Mannai, Fares El Staifi et Saber Rebai en concert

Les artistes Abdallah El Mannai, Fares El Staifi et Saber Rebai se produiront ce soir à partir de 22h sur la scène du 13^e festival arabe de Djemila.



ALGÉRIE - FRANCE L'Algérie à l'honneur à la 2^e biennale des photographes du monde arabe contemporain à Paris

L'Algérie sera à l'honneur lors de la deuxième biennale des photographes du monde arabe contemporain qui se tiendra du 13 septembre au 12 novembre 2017 à Paris, ont annoncé les organisateurs.

Des travaux de plus de 20 artistes photographes algériens seront présentés notamment à la Cité internationale des arts. La deuxième édition de la biennale des photographes du monde arabe contemporain est organisée par la Maison européenne de la photographie (Mep) et l'Institut du monde arabe (IMA). Elle se déroulera simultanément dans huit lieux parisiens.

Chacun des lieux d'exposition de cette édition - qui a choisi l'Algérie comme invité d'honneur en plus de Tunisie - présentera à la fois les travaux de créateurs issus du monde arabe, résidant dans leur propre pays ou "parlant" depuis un autre rivage et les œuvres d'artistes étrangers, européens pour la plupart, témoignant eux aussi de la réalité des pays arabes.

BIENNALE
DES PHOTOGRAPHES
DU MONDE ARABE
CONTEMPORAIN

ALGÉRIE POSTE Emission d'un nouveau feuilleton d'un timbre- poste à l'occasion du 55^e anniversaire de la Police algérienne



Algérie Poste procédera, à partir d'aujourd'hui, à l'émission d'un nouveau feuilleton contenant un timbre-poste à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la Police algérienne, a indiqué jeudi un communiqué d'Algérie Poste.

La vente anticipée du nouveau feuilleton de ce timbre aura lieu aujourd'hui et demain dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya, alors que la vente générale est prévue pour la journée du lundi à travers tous les bureaux de poste, précise la même source.

GHARDAIA : 1.500 enfants et jeunes bénéficient de séjours sur le littoral

Quelque 1.500 enfants et jeunes des deux sexes issus de familles nécessiteuses de la wilaya de Ghardaïa bénéficient cet été de séjours sur le littoral, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Au moins 1.200 estivants issus des différentes localités de la wilaya ont été pris en charge pour leurs séjours sur les plages de Boumerdès, Annaba et Alger par le ministère de la jeunesse et des sports, a-t-on indiqué. Quelque 300 élèves scolarisés âgés entre 08 et 14 ans et issus des familles défavorisées devra profiter durant une quinzaine de jours des bienfaits de la mer sur les plages de Skikda, à l'initiative du ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, a indiqué le directeur de l'Action sociale de Ghardaïa, Messaoud Saouli.

Le premier contingent, composé de 150 enfants, dotés d'un trousseau d'estivants, séjourne actuellement sur les plages de Skikda sous la conduite des accompagnateurs et encadreurs de la DAS, un deuxième contingent de 150 enfants rejoindra les camps de vacances sur le littoral de Russicada une fois le premier contingent revenu, a-t-il fait savoir.

Des conventions ont été signées par les responsables du secteur de la jeunesse et des sports avec l'entreprise nationale de transport de voyageurs pour la prise en charge du transport de ces estivants vers leur lieu de séjour.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE M. LOUH À PARTIR D'ORAN :

«Les juges doivent s'autosaisir devant les cas d'atteinte sur les terres agricoles»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis l'accent, jeudi à Oran, sur la nécessité pour les juges de s'autosaisir devant les cas d'atteinte aux terres agricoles.

«Les juges doivent s'autosaisir et entamer des poursuites judiciaires dans les cas d'atteinte aux terres agricoles quelle que soit l'origine de ces atteintes», a souligné le ministre qui présidait la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la Cour d'Oran.

Le principe de la préservation des terres agricoles comme moyen assurant la sécurité alimentaire et la stabilité sociale figure dans la dernière Constitution amendée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a exhorté à lutter contre toute forme d'atteinte sur des terres agricoles, a-t-il rappelé. Par ailleurs, Tayeb Louh a appelé les magistrats à suivre avec rigueur et par la force de la Loi, tous les cas d'atteinte sur les terres agricoles, estimant que «ces efforts nécessitent la contribution de toutes les institutions de l'Etat dans la prévention et la lutte contre toutes les atteintes visant ce

secteur vital». Le ministre a souligné que la justice est un maillon de la chaîne de lutte contre la corruption et contre tous les autres crimes liés à la dilapidation de deniers publics qui nécessitent l'intervention des parties concernées. Dans ce cadre, Tayeb Louh s'est félicité de l'initiative menée par la direction des domaines de l'Etat d'une wilaya qui a, récemment, lancé une action en justice devant le tribunal administratif pour annuler des décisions et des affectations qui concernent le foncier agricole dans cette collectivité locale. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice, Garde des sceaux a fait état d'un projet de décret exécutif qui permettra de recruter des procureurs adjoints chargés d'assister dans les enquêtes relatives aux questions touchant leur compétence notamment les finances et les nouvelles technologies. Tayeb Louh a précisé que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des



mécanismes de la réforme du secteur et du renforcement de la justice, vise à régler des affaires complexes et très techniques, précisant que le projet sera examiné par le gouvernement.

Le ministre a présidé la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la Cour d'Oran, Abdelkader Mostefai, en remplacement de M'hamed Bakhlifi, suite au dernier mouvement partiel opéré par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le corps de magistrats.

Mise en place d'une Cour d'appel pour les affaires pénales à partir de septembre 2017

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, jeudi, à Oran, la mise en place d'une Cour d'appel pour les affaires pénales, à partir de septembre prochain.

S'exprimant en marge d'une cérémonie d'installation du nouveau Procureur général près de la Cour d'Oran, le ministre a indiqué il sera procédé, à partir de septembre prochain, à la mise en œuvre des mesures permettant aux condamnés par des cours pénales de faire appel pour être jugés une nouvelle fois. Tayeb

Louh a considéré que ces mesures, une ancienne revendication, interviennent dans le sillage de la nouvelle constitution révisée, notamment dans son volet portant réforme des cours pénales mais aussi dans le sillage de la réforme du secteur de la Justice d'une manière générale. Le ministre a également annoncé une série de lois introduites dans le cadre de l'approfondissement de la réforme du secteur de la justice en Algérie, à l'instar du système de la médiation judiciaire. Dans ce contexte, il a mis en exergue les acquis

réalisés tels que la réduction de la durée de la détention provisoire, les mécanismes d'humanisation et les instruments d'insertion et de rééducation des détenus. Le ministre a évoqué, à l'occasion, d'autres mesures ayant contribué au renforcement de l'autorité du magistrat et son indépendance par rapport aux droits et libertés, expliquant que l'Etat algérien a réussi à opérer des réformes en profondeur ayant porté leurs fruits et renforcé l'autorité judiciaire. Il a estimé que l'appareil judiciaire a réalisé un bond

qualitatif notamment dans le domaine la ressource humaine, expliquant que le taux de représentativité est passé de 8 magistrats pour 100.000 habitants durant l'année 2000 à 15 magistrats pour la même densité de population en 2017. Pour rappel, le ministre de la Justice, Garde des sceaux s'est enquis, au terme de sa visite à Oran, de l'état d'avancement des travaux de réalisation du nouveau siège de la Cour de Justice d'Oran, sise à l'Est de la ville, et qui sera livrée avant la fin de l'année en cours.

SERVICE NATIONAL:

La régularisation de la situation des citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014 se poursuit dans de «bonnes conditions»

La régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, se poursuit dans de «bonnes conditions», indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Le ministère de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, décidée par Son Excellence Monsieur le

Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», note la même source. A ce titre, «depuis le début de cette opération jusqu'au 30 juin 2017, le nombre de citoyens bénéficiaires des mesures présidentielles s'élève à deux cent quarante et un mille sept cent vingt six (241726) citoyens, dont trois mille quatre cent quarante et un (3441) résidents à l'étranger», rappelle la

même source, précisant que dans le cadre de ces mêmes mesures, «sept cent seize mille deux cent quatre vingt quatre (716284) retardataires jusqu'à la classe 2013, ont été également régularisés durant cette même période». Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des citoyens que les structures du service national, à travers tout le territoire national, «continuent à accueillir et à prendre en charge les citoyens concernés».

COMMERCE

M. Saci appelle à trouver des solutions définitives aux marchandises en souffrance au niveau des ports

Le ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci a appelé jeudi à Alger à trouver des solutions définitives aux marchandises en souffrance au niveau des ports maritimes et secs à travers un examen au cas par cas en fonction des priorités, mettent en avant l'impératif d'un contrôle total sur les produits soumis aux licences d'importation, indique un communiqué du ministère. Ces orientations ont été données lors d'une réunion de coordination, présidée par

le ministre au siège de son département, consacrée à l'examen de la question des marchandises en souffrance au niveau des ports maritimes et secs, en présence de représentants des ministères de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Direction générale des douanes et de la Banque d'Algérie. Présentant «ces orientations qui s'inscrivent dans le cadre du programme du Gouvernement qui s'est engagé à faire baisser la facture

d'importation», le ministre a précisé que «cet objectif ne saurait être atteint sans la conjugaison des efforts et la coordination entre tous les secteurs, pour faire réussir cette opération qui vise à trouver des solutions définitives aux marchandises en souffrance, et à les examiner cas par cas tout en veillant au respect des textes législatifs avec l'impératif d'un contrôle total sur les produits soumis au système de licences d'importation», indique le communiqué. Dans le même

contexte, le premier responsable du secteur du commerce a affirmé que «l'Etat s'emploie à accorder toutes les facilités aux opérateurs économiques respectueux des règles et des lois régissant le commerce et des systèmes d'importation et d'exportation, et ce en vue de réaliser les objectifs de développement et mettre en place des mécanismes définis et innovants visant à réactiver l'action socio-économique dans le cadre de la coordination entre les différents secteurs».

INDUSTRIE

Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (Gica) lancera 2 nouveaux mécanismes pour se rapprocher de sa clientèle

Le Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA) mettra en œuvre à compter de la première semaine de septembre 2017 deux nouveaux mécanismes visant à se rapprocher de sa clientèle et améliorer ses services, a annoncé jeudi à Ain El Kebira (Sétil) le directeur des systèmes informatiques et de développement des nouvelles technologies du groupe, Rachid Laârachi.

Il s'agit de «la charte client» et du «portail électronique», a précisé ce responsable en marge de la manifestation «Portes ouvertes» initiée par le GICA à la cimenterie d'Ain El Kebira (50 km au Nord de Sétil) dans le cadre de la série de rencontres similaires de rapprochement vers la clientèle.

«La charte client sera un espace qui clarifiera au client tous les engagements pris par le groupe et le portail électronique permettra au client de suivre les étapes de programmation, de facturation et visualisation des contrats de sorte à ne plus rendre nécessaire le déplacement du client vers la cimenterie», a expliqué M. Laârachi.

Ces deux mécanismes donneront «une grande transparence aux transactions, amélioreront les services et contribueront à limiter la spéculation sur le ciment», a affirmé le même cadre, ajoutant que l'accès à cet espace électronique sera très facile pour tous les partenaires dont chacun aura son mot de passe dans une perspective visant à fidéliser les clients à l'heure de la concurrence imposée.

Cette initiative vise à alléger les procédures commerciales, améliorer l'accueil des clients et à développer la compétitivité du groupe, a estimé, de son côté, le directeur-adjoint du commerce et de l'exportation à GICA, Yacine Bakour lors de la même rencontre qui a regroupé les cadres du groupe, ses partenaires et la presse.

Ces mesures «nous aideront beaucoup dans le suivi de nos commandes, leur programmation et les livraisons faites à nos unités implantées dans 9 wilayas du pays», a estimé, pour sa part Foudhil Adouani, Directeur général adjoint du plus vieux client de GICA en l'occurrence l'Entreprise de distribution des matériaux de construction (EDIMCO). La manifestation a donné lieu à la lecture de la lettre du PDG du groupe GICA, Rabah Guessoum, et à la présentation d'exposés sur la charte client et la seconde ligne de production nouvellement entrée en activité dans la cimenterie d'Ain El Kebira.

CONTRATS DE SOUSCRIPTION RÉSILIÉS: Les délais de conservation des données des clients fixés par l'ARPT

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) a rendu publique une décision portant sur les délais de conservation des contrats et des documents ayant servi à l'identification des clients, dont les contrats de souscription ont été résiliés.

Ainsi, les documents sur support papier ayant servi à l'identification des clients ainsi que les contrats «doivent être conservés durant une période de deux (02) ans à compter de la date de résiliation des contrats de souscription à un service de télécommunications», précise l'organisme dans un communiqué.

Passé ledit délai, les dossiers en format papier «peuvent faire l'objet d'une destruction, à condition qu'il soit procédé au préalable à leur transcription en format électronique», souligne-t-elle, ajoutant que le format électronique «doit être conservé pendant une durée de quinze (15) ans».

Dans le même cadre, le contrat établi d'emblée sur support électronique, et les documents ayant servi à l'identification des clients «devront être conservés pendant une période de quinze (15) ans à compter de la date de résiliation des contrats de souscription à un service de télécommunications».

La présente décision, applicable à compter de la date de sa signature, à savoir le 31 mai 2017, a pour objectif de préserver les données des clients et de promouvoir l'écriture électronique chez les entreprises et les organisations.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR «LES DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ET L'APPROCHE EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME: LA RÉCONCILIATION NATIONALE EN ALGÉRIE COMME EXEMPLE»

● IMMIGRATION ILLÉGALE: M. Bedoui : «Les partenaires internationaux doivent tenir compte du fardeau supporté par l'Algérie»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a exhorté jeudi à Alger les partenaires internationaux à tenir compte du fardeau qui pèse de plus en plus lourd sur l'Algérie du fait de l'immigration illégale, estimant que les droits de l'homme «est un problème global qui nécessite une coordination complète».

Intervenant lors de la conférence sur «les défis de la sécurité et l'approche en matière des droits de l'homme: la réconciliation nationale en Algérie comme exemple», organisée par le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) à l'hôtel El Djazair, M. Bedoui a indiqué que l'Algérie «en dépit des dangers sécuritaires qui la guettent» veille à «une approche humanitaire» dans le traitement de la question de l'immigration illégale.

«Nous supportons un fardeau de plus en plus lourd et nous agissons positivement, en dépit de tous les défis, même si nous pensons que nos partenaires internationaux doivent en tenir compte», a affirmé le ministre.

Les droits de l'homme, ne sont pas «une question d'arbitrage ou de recensement de cas différents les uns des autres mais plutôt une problématique globale nécessitant une coordination complète» entre toutes les parties concernées, en sens que la sécurité territoriale est «un facteur déterminant dans la concrétisation de la sécurité internationale», a estimé M. Bedoui ajoutant que «l'aspect humanitaire dans le traitement de la situation des victimes des tragédies générées par les conflits est tout aussi important».

Il a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie suivait la même approche en ce qui concerne toutes les questions liées aux droits de l'homme, «une approche basée sur le principe du traitement des causes et non les symptômes» affirmant que sa position vis à vis de la question de l'immigration illégale en était «la meilleure preuve» en dépit du fait qu'elle soit devenu un pays d'accueil après avoir été un pays de transit.

Soulignant que le défi sécuritaire était le baromètre pour mesurer le respect des droits de l'homme par les nations» et qu'il s'agit là d'une équation «qui ne peut être appréhendée à travers des cas différents et des constats ne s'appuyant sur aucune réalité concrète», M. Bedoui a affirmé que le Gouvernement algérien a adopté les normes les plus exigeantes en vigueur dans ce domaine.

«Nous n'hésitons nullement à coopérer avec nos partenaires internationaux dans ce domaine et nous appréhendons la question en étant confiants et libérés de tout complexe», a-t-il ajouté.

Évoquant la longue expérience de l'Algérie dans ce domaine, M. Bedoui a rappelé que face ce genre de défis, l'Algérie a de tout temps fait preuve de pondération. «Nous sommes confrontés à cette question depuis le début des années 90 et nos services font bien la différence entre les droits de l'homme et le maintien de la sécurité pour protéger les citoyens et leurs biens», a dit M. Bedoui réitérant que «l'Algérie est un Etat de droit qui a beaucoup appris de son expérience qui remonte à l'ère coloniale».

S'agissant de la réconciliation nationale, axe principal de cette conférence, M. Bedoui a estimé qu'elle constitue l'un des fruits de cette longue expérience qui nous a appris, a-t-il ajouté que cette réconciliation «ne peut émaner que du peuple et de son génie collective».

Le ministre de l'Intérieur a tenu à préciser, dans ce sillage, que la réconciliation nationale plébiscitée par le peuple «n'est pas synonyme de peur ou de renoncement mais plutôt une démarche globale visant à réconcilier tous les enfants de la nation sans exception», ajoutant que «ce n'était pas toujours facile et que les plaies n'auraient pu être soignées sans l'adhésion du peuple autour des institutions de la République».

«La question des droits de l'homme, préoccupation majeure à l'étranger, est pour l'Algérie un stade dépassé car son aspiration était de loin plus noble, surmonter la division et rétablir la cohésion nationale», a conclu M. Bedoui.

La DGSN célèbre la Journée nationale de la police

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé jeudi à l'Ecole supérieure de la police Ali-Toumsi à Alger une cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de la police présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, et le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel. La cérémonie, à laquelle ont

pris part des ministres, des membres du Parlement, des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et des représentants d'institutions nationales et de la société civile, a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire des martyrs du devoir national à l'Ecole supérieure de la police et la remise de grades à des officiers et agents de la Sûreté nationale promus.

M. Bedoui : «La Police algérienne, un acquis souverain venu renforcer la pyramide de l'Etat au lendemain de l'indépendance»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a estimé jeudi que le corps de la police en Algérie comptait parmi «des acquis souverains venus renforcer la pyramide de l'Etat au lendemain de l'indépendance», soulignant que cet organe «a su entrer de plain-pied dans le monde du professionnalisme».

Présidant une cérémonie organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à l'occasion du 55e anniversaire de la fête nationale de la police, M. Bedoui a précisé, dans une allocution, que «la place pionnière de la police algérienne aux plans continental et arabe n'a eu de cesse d'être saluée par les (pays) frères et amis», soulignant que ce corps a «démontré des capacités avérées dans le traitement de crimes complexes ayant des ramifications internationales en peu de temps et ce grâce au haut niveau de performance de ses personnels et à leur maîtrise totale des méthodes de travail et de l'exploitation des moyens technologiques modernes, devenant ainsi une référence souvent sollicitée par ses pairs».

Evoquant les nombreuses réalisations à l'actif de la police algérienne, le ministre a affirmé que celle-ci accordait un intérêt particulier à l'action de proximité en associant, à ses campagnes de sensibilisation aux dangers de la crimina-



lité sous toutes ses formes, le citoyen, qu'elle considère comme un élément essentiel de l'équation sécuritaire.

M. Bedoui s'est félicité également du professionnalisme du commandement de la police qui a fait siennes les méthodes de bonne gouvernance et mis en œuvre des plans sécuritaires étudiés au service de la patrie et des citoyens dans le respect des droits de l'homme, rappelant, à cet égard, la création de mécanismes de prise en charge des droits de l'homme à l'instar du Bureau central des droits de l'homme créé récemment au niveau de l'Inspection générale de la Sûreté nationale.

«La police a réussi en un temps record, grâce à cette méthode étudiée, à se hisser et avec un haut degré de compétitivité au rangs de ses homologues dans le monde», a ajouté le ministre, relevant que la police algérienne était «consultée actuellement dans le cadre de la coopération internationale et prise pour exemple pour son expérience dans le traitement des probléma-

tiques sécuritaires complexes».

Après avoir salué l'élection du commandement de la police algérienne à la tête du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) au terme de l'Assemblée générale tenue à Alger en mai dernier, M. Bedoui a qualifié ce nouveau mécanisme de «valeur ajoutée pour l'ensemble du continent africain, qui s'est vu doté d'un dispositif à même de renforcer la coopération entre les pays africains dans le domaine de la sécurité, la lutte contre le crime transfrontalier à travers l'échange d'informations».

La création de ce mécanisme, qui a choisi l'Algérie pour accueillir son siège, a ajouté M. Bedoui, s'inscrit dans le cadre «des visions éclairées du président de la République qui prennent en considération l'appartenance arabe et africaine de l'Algérie», appelant par la même occasion les fonctionnaires de la sûreté nationale à la «poursuite des efforts pour être à la hauteur des défis notamment en termes de préservation de l'ordre public et de la paix sociale dans le respect des lois de la République et des droits de l'Homme».

Pour M. Bedoui «la sérénité dont jouissent les Algériens à travers l'ensemble du territoire national est le résultat des valeurs de fraternité semées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a toujours appelé à faire prévaloir la raison et à suivre le droit chemin».

SÛRETÉ NATIONALE : 2017, l'année qui confirme le rôle de leadership dans le continent

R. Rachedi

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Nouredine Bedoui, a présidé jeudi en compagnie du général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale, la cérémonie de célébration du 55e anniversaire de la création de la Police algérienne (22 juillet 1962), organisée pour l'occasion à l'Ecole supérieure de police Ali-Toumsi de Châteaufort.

Lors d'une allocution, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Nouredine Bedoui, a mis en exergue l'évolution qu'a connue la Sûreté nationale ces dernières années, sur le plan des effectifs, de la formation et de la modernisation des services, valorisant au passage les efforts déployés sur le terrain par les éléments de la Sûreté nationale dans l'accomplissement de leur noble mission qui consiste à assurer

la sécurité des citoyens, de leurs biens, et à protéger le pays de toute tentative qui risque de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité du territoire national.

Le ministre de l'Intérieur a affirmé que la Police algérienne qui a réussi son entrée dans le monde du professionnalisme, a prouvé «avec brio», ses capacités, en élucidant à plusieurs reprises, des crimes complexes d'envergure internationale, ce qui confirme le très haut niveau des cadres de la Sûreté nationale et leur parfaite maîtrise des techniques policières et des nouvelles technologies.

M. Bedoui a ajouté que la Police algérienne a réussi à s'imposer sur les scènes régionale et internationale grâce aux politiques de bonne gouvernance, de proximité et de perspectives, pronées par le haut commandement. Aujourd'hui, la Police algérienne est sollicitée par ses homologues à travers le monde pour son expérience acquise dans les domaines de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et le ter-

rorisme. La confiance placée en elle et en son directeur général s'est traduite lors des travaux de la première assemblée générale du mécanisme de coopération policière africaine Afripol dont le siège et la présidence ont été confiées à l'Algérie.

Au final, le ministre de l'Intérieur a rappelé que le climat de sécurité qui règne aujourd'hui sur le pays est le fruit de la politique de réconciliation nationale menée par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika.

La cérémonie s'est poursuivie avec une remise de grades, d'attestations et une exhibition sportive de techniques de combats (self-défense), de maîtrise de criminels et de sécurité rapprochée des personnalités. Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) et du groupement des opérations spéciales de la police (GOSP), ont par ailleurs exécuté des manœuvres «militaires» qui témoignent de leur disposition à relever les défis sécuritaires et à veiller sur la sécurité des citoyens et de la patrie.

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT L'A SOULIGNÉ DANS SON RAPPORT 2016

L'Algérie mène «une campagne offensive» contre le terrorisme

L'Algérie mène «une campagne offensive» contre les activités terroristes et a réussi à contre les menaces terroristes à ses frontières, a déclaré le département d'Etat, saluant «l'engagement diplomatique» de l'Algérie pour promouvoir la paix et la sécurité régionales.

«L'Algérie a poursuivi une campagne offensive pour éliminer toute activité terroriste au niveau de ses frontières et a soutenu les efforts de police pour déjouer l'activité terroriste dans les centres urbains», souligne le département d'Etat dans son rapport 2016 sur le terrorisme dans le monde, publié mercredi à Washington.

Le rapport présenté par le coordonnateur pour la lutte antiterroriste au département d'Etat, Justin Siberrel, relève que le gouvernement a continué à restreindre les capacités des groupes terroristes activant près des frontières en les empêchant d'opérer à l'instar de Jund al-Khilafah, qui avait prêté allégeance à Daech.

Soulignant le rôle des forces militaires et des services de sécurité et ceux chargés de l'application de la loi dans la lutte antiterroriste, le département d'Etat affirme que l'Algérie a été un véritable rempart contre le terrorisme dans la région.

La coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie au niveau des frontières a permis de déjouer plusieurs attaques terroristes, rappelle à ce propos le département de Rex Tillerson.

Au plan international, le département d'Etat note que l'Algérie a «poursuivi en 2016 son engagement diplomatique pour promouvoir la paix et la sécurité régionales».

Elle préside le comité international de suivi de l'accord de paix au Mali, soutient le processus politique onusien en Libye et participe à divers forums sahélo-sahariens pour discuter des politiques de développement et de sécurité dans la région et coordonner l'action des donateurs, relève le document.

L'Algérie, une tribune et une force de propositions pour le Sahel

Rappelant également son rôle dans Afripol et les autres initiatives régionales et internationales telles que le 5+5 Défense, le rapport précise que l'Algérie, membre fondateur du Forum mondiale de lutte contre le terrorisme, a «eu à pro-



muover la coopération régionale et internationale et à «offrir une tribune aux experts» pour discuter du renforcement des capacités (sécuritaires) dans la région du Sahel.

Cependant, le département d'Etat considère que «l'instabilité politique et sécuritaire dans la région» représente une menace à la sécurité des frontières.

«L'instabilité persistante en Libye, les groupes terroristes opérant en Tunisie, la mise en œuvre fragile de l'accord de paix au Mali ainsi que le trafic de personnes et de drogue, constituent des menaces extérieures significatives», pour l'Algérie, selon le document.

La sécurisation des frontières demeure pour l'Algérie «une priorité absolue pour se prémunir de l'infiltration de terroristes venant de pays voisins», précise le rapport qui met en exergue les mesures et les dispositifs de surveillance mis en place pour renforcer le contrôle et la sécurité au niveau des zones frontalières.

Dans ce cadre, le gouvernement a également établi une base de données sur les combattants terroristes étrangers, régulièrement actualisée, et partagée avec l'ensemble des postes frontaliers et les représentations diplomatiques de l'Algérie à l'étranger. Bien qu'elle ne fasse pas partie de la coalition internationale anti-Daech, l'Algérie a activement soutenu les efforts

visant à vaincre l'organisation de l'Etat Islamique notamment dans la lutte contre la propagande terroriste et les programmes de renforcement des capacités des pays voisins, indique le document.

Pas de concessions aux groupes terroristes

Le rapport relève, par ailleurs, qu'aucun cas d'enlèvement pour rançon n'a été signalé en Algérie en 2016. «Le gouvernement algérien a maintenu une politique stricte qui exclut toute concession» aux groupes terroristes qui détiennent des otages.

Evoquant l'application des lois et la sécurisation des frontières, le département de Rex Tillerson souligne que la loi complétant le code pénal de 1966, promulguée en 2016 par le président M. Abdelaziz Bouteflika, avait pour objectif de durcir les peines contre le phénomène des combattants terroristes étrangers et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le recrutement terroriste.

La nouvelle loi a contribué, en parallèle, à réduire le recours à la détention préventive, constate le document.

Sur le plan financier, le rapport loue les efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux, et cite en cela le constat établi par le Groupe d'action financière (GAFI) qui a décidé en 2016 de ne plus soumettre l'Algérie au processus de suivi de conformité dans ce domaine.

Les institutions financières sont tenues de signaler à la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) les transactions financières suspectes, dont les fonds sont soupçonnés d'être destinés au financement du terrorisme.

Outre la CTRF, chargée d'enquêter sur les transactions douteuses, l'Algérie dispose également de moyens pour enquêter sur les opérations financières non réglementées sur le marché informel.

Le rapport a, par ailleurs, salué l'expérience algérienne en matière de déradicalisation, de réconciliation nationale et de lutte contre l'extrémisme violent, mettant en avant les actions menées en vue de promouvoir la tolérance et améliorer les conditions socioéconomiques des jeunes et des chômeurs pour empêcher leur radicalisation.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Deux bombes de confection artisanale et des outils de détonation détruits à Tipasa et Sidi Bel-Abbès

Deux bombes de confection artisanale et des outils de détonation ont été découverts et détruits jeudi dans les wilayas de Tipasa et Sidi Bel Abbès par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 20 juillet 2017 à Tipasa/1ère RM et Sidi Bel Abbès/2ème RM, deux (02) bombes de confection artisanale ainsi que des outils de détonation», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP à Bordj Badji Mokhtar /6ème RM, «ont saisi cinq (05) véhicules tout-terrain, 4,49 tonnes de denrées alimentaires, 400 litres d'huile de table, 600 litres de carburant et 21310 comprimés psychotropes, tandis qu'à Ouargla/4ème RM, un détachement de l'ANP a arrêté deux (02) contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, et 1032 unités de différentes boissons».

Par ailleurs, des éléments des Gardes-frontières «ont mis en échec à Souk-Ahras, Téebessa et El-Tarf/ 5ème RM, des tentatives de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 9148 litres».

Enfin, 12 immigrants de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen et Béchar», ajoute le communiqué du MDN.

LUTTE ANTITERRORISTE :

«L'Algérie prend note avec satisfaction» du rapport du Département d'Etat

«L'Algérie prend note avec satisfaction» du rapport du Département d'Etat des Etats Unis d'Amérique sur l'évolution de la lutte antiterroriste en Algérie publié jeudi à Washington, rapport qui se distingue par une évaluation positive des efforts consentis durant l'année 2016 dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le Rapport du Département d'Etat relève, notamment, que l'Algérie a continué de mener une «campagne agressive de lutte contre les groupes terroristes ainsi que le crime organisé sur son territoire et à ses frontières» et que les efforts consentis et les actions menées dans ce cadre font régulièrement l'objet d'une communication publique de la part du ministère de la Défense nationale, tenant de cette manière la population informée.

Le Département d'Etat constate aussi l'absence de kidnappings contre rançons durant l'année 2016 ainsi que «l'attachement de l'Etat algérien à la politique de non concessions aux preneurs d'otages», tout autant que la mise en conformité de la législation nationale avec les normes internationales instituées par les résolutions 2178 et 2199 du Conseil de Sécurité sur les combattants terroristes étrangers et sur les sanctions contre Daech.

Concernant ce mouvement terroriste, le Département d'Etat relève que tout en n'étant pas membre de la Coalition anti-ISIS, l'Algérie a tenu à s'associer à la lutte contre cette organisation criminelle.

Il souligne aussi la «haute priorité» accordée à la sécurité des frontières, notamment les zones frontalières et les installations pétrolières et les nombreuses mesures prises par l'Etat à cette fin, au titre desquelles celles appliquées pour renforcer le contrôle des points d'entrée et de sortie du territoire, la détection de faux documents et la densification de la coopération avec INTERPOL par l'utilisation des nombreuses ressources disponibles au niveau de cette organisation policière.

Le rapport du Département d'Etat note aussi la participation de l'Algérie à des programmes américains de lutte contre le terrorisme, l'organisation à Alger de rencontres du

GCTF, ainsi que de conférences internationales sur des sujets précis liés à la lutte antiterroriste, à l'initiative de l'Algérie.

En matière de lutte contre le financement du terrorisme, le Département d'Etat signale la reconnaissance par les instances internationales concernées, principalement le GAFI (Groupe d'action financière), de la «totale conformité» des lois et règlements algériens avec les dernières normes internationales en vigueur et leurs mises en œuvre effective par le ministère algérien des Finances.

Les efforts soutenus menés par l'Algérie en matière de protection et de promotion du référent religieux national, de prévention de la radicalisation et de dé-radicalisation ainsi que les politiques socioéconomiques engagées au profit de la jeunesse algérienne et visant à lui offrir des opportunités de formation, d'emploi et d'intégration à l'association ont retenu l'attention du partenaire américain, constate-t-on de même source.

Au plan de la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le terrorisme, le Département d'Etat juge que l'Algérie est un «membre actif» d'un ensemble d'organisations régionales et internationales, parmi lesquelles sont mentionnées l'Union africaine, l'Organisation de la Coopération islamique, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation des Nations unies et ses différentes institutions chargées de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational ainsi que le CEMOC, AFRIPO, et le Forum global de lutte contre le terrorisme dont elle copréside, avec le Canada, le Groupe de travail sur le Sahel.

Enfin, le Département d'Etat a souligné le «puissant engagement» de l'Algérie en faveur de la paix et la sécurité dans la région, notamment dans les conflits de Libye et du Mali et dans le renforcement de la coopération sécuritaire aux zones frontalières avec la Tunisie voisine.

Manque d'informations sur certains domaines précis

Par ailleurs, au titre des observations portant sur certains domaines précis qui ont été relevés dans le rapport du Département d'Etat, le ministère des Affaires étrangères note qu'«il

convient de signaler un manque d'informations dans leur évaluation».

A titre d'exemple, précise le ministère «la référence à une utilisation abusive de la détention provisoire repose sur des sources non confirmées et ne tient pas dument compte de l'affirmation du gouvernement algérien selon laquelle la réforme du code pénal introduite en 2015 avait contribué à la réduction du recours à cette mesure».

Il en est de même de la lutte contre le financement du terrorisme. Le rapport signale que «les arrêtés de gel et de saisie des avoirs des personnes faisant l'objet de sanctions de la part du Conseil de Sécurité n'étaient pas suivis de mise en application, alors dans les faits les dix-huit personnes concernées par ces mesures ne disposent pas, en Algérie, de comptes bancaires pouvant être effectivement gelés ou saisis».

Il en est de même aussi de l'appréciation sur «le secteur bancaire algérien, jugé sous-développé et étroitement contrôlé par l'Etat, situation qui favoriserait, selon le rapport l'économie informelle et la circulation incontrôlée de larges sommes d'argent, approche réductrice des importants progrès fait par le pays tant en matière de modernisation et de diversification du secteur bancaire, que dans la lutte contre l'économie informelle», souligne le ministère des Affaires étrangères.

Enfin, sur la question du Sahara occidental, «c'est davantage le rejet de la position de soutien à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, tel que préconisé par toutes les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, et non le désaccord sur ce sujet, qui constitue un obstacle au développement de la coopération bilatérale et régionale dans le domaine de la lutte antiterroriste, comme l'affirme le rapport du Département d'Etat», précise le ministère.

«Ces développements plus renseignés sur les efforts déployés par l'Algérie dans ces différents domaines seront portés à la connaissance de la partie américaine dans le cadre du dialogue stratégique que les deux pays entretiennent déjà depuis de nombreuses années», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - UE

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
M.MESSAHEL L'A ANNONCÉ :

« Première session pour la mise en place d'un mécanisme de lutte antiterroriste en octobre 2017 à Bruxelles »

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a annoncé jeudi à Alger la tenue, en octobre prochain à Bruxelles, d'une première session entre l'Algérie et l'Union européenne pour la mise en place d'un mécanisme de lutte contre le terrorisme.

« Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, un mécanisme va être mis en place entre l'Algérie et l'UE.

La première session (de ce mécanisme) va se dérouler au mois d'octobre prochain à Bruxelles », a déclaré M. Messahel à l'issue d'un entretien avec le commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn.

Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué, par ailleurs, avoir eu avec M. Hahn un « large échange » de points de vue sur les relations entre l'Algérie et l'UE.

« Cela nous a permis de faire le bilan de cette relation et d'aborder toutes les questions de coopération avec l'UE, qui est le premier partenaire de l'Algérie », a-t-il dit, ajoutant que la rencontre a été l'occasion d'évoquer les voies et moyens de « densifier, diversifier et élargir » cette coopération, notamment dans ses volets économiques.

« Nous avons également exposé le point de vue de l'Algérie sur la



démarche entreprise par le président de la République en termes de renforcement de la démocratie et des libertés en Algérie », a-t-il ajouté, qualifiant de « satisfaisante » la coopération entre l'Algérie et l'UE.

M. Messahel a indiqué avoir abordé d'autres questions importantes qui interpellent aussi bien l'UE que l'Algérie, notamment la lutte antiterroriste, relevant que l'expérience algérienne en matière de déradicalisation et de réconciliation nationale a été également évoquée.

« Nous avons évoqué aussi les conflits qui exis-

tent dans notre région, notamment en Libye où nous sommes partenaires avec l'Union européenne et les Nations unies dans la recherche d'une solution politique », a-t-il relevé, ajoutant que la situation dans la région du Sahel, notamment au Mali, a été abordée dans ses discussions avec le responsable européen.

« L'UE est également engagée au Mali, non seulement dans le processus qui a conduit à l'accord de paix de Bamako, mais également sur le terrain en termes d'accompagnement à travers les programmes économiques et d'assistance », a-t-il expli-

qué. De son côté, M. Hahn a qualifié d'« étroite » la coopération entre l'UE et l'Algérie, ajoutant que l'entretien avec M. Messahel a été l'occasion d'aborder un « large éventail » de questions économiques axées notamment sur le volet de l'énergie.

« Nous avons, par ailleurs, écouté l'expertise algérienne concernant la situation dans la région notamment en Libye », a-t-il mentionné, soulignant que « la coopération commune en matière de lutte antiterroriste et de déradicalisation est importante pour l'Algérie et l'UE ».

Signature d'une convention d'échange de certification électronique des passeports biométriques

Une convention d'échange de certification électronique permettant de lire les informations contenues dans les passeports biométriques a été signée jeudi à Alger entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et l'Union européenne.

Cette convention permettra de reconnaître et d'authentifier les passeports algériens et européens, afin de faciliter la circulation des personnes, notamment les

Algériens, dans les aéroports européens, a expliqué le directeur général de modernisation au ministère de l'Intérieur, Abdelhak Henni.

La cérémonie de signature de la convention a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et le Commissaire à la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, qui est en visite de travail en Algérie.

SELON LE COMMISSAIRE EUROPÉEN EN CHARGE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE ET DES NÉGOCIATIONS D'ÉLARGISSEMENT, JOHANNES HAHN :

« L'UE compte initier un dialogue de haut niveau sur les questions sécuritaires avec l'Algérie »

Le Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a annoncé jeudi à Alger l'initiation d'un dialogue de haut niveau sur les questions sécuritaires avec l'Algérie en octobre à Bruxelles.

« Je peux annoncer que nous allons initier un dialogue de haut niveau sur les questions sécuritaires avec l'Algérie, en octobre prochain à Bruxelles », a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse.

Il a relevé que « le plus grand objectif de l'UE est d'avoir la stabilité dans le voisinage de l'Europe », souli-

gnant que celle-ci ne pouvait se bâtir que sur une économie « saine et stable ». M. Hahn a soutenu que cette stabilité doit également se bâtir sur « l'affrontement commun des défis auxquels nous sommes confrontés », citant notamment la migration, le contre-terrorisme et la radicalisation. Il a fait remarquer, à ce propos, que l'UE sur s'appuie sur « l'expérience de notre partenaire algérien » dans ce domaine.

M. Hahn, effectue une visite de travail de trois jours en Algérie consacrée à l'examen, avec le partenaire algérien, « des voies et moyens de la mise en œuvre des

Lancement d'un jumelage institutionnel d'appui dans le secteur des TIC

Le jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Union européenne portant sur « l'appui au ministère de la Poste, de télécommunications, des technologies et du numérique (MPTTN) dans la mise en place d'un écosystème favorisant le développement des TIC en Algérie », a été lancé jeudi à Alger en présence des représentants des partenaires de ce jumelage et du Commissaire chargé de la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn.

Inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, le projet est lancé entre l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) et un consortium européen constitué du ministère allemand de l'économie et de l'énergie en sa qualité de chef de file et de la fondation française Sophia Antipolis en tant que partenaire junior.

Financé à hauteur de 1 400 000 euros par l'UE et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion du programme P3A, ce jumelage institutionnel lancé pour une durée de 24 mois, va permettre d'aborder l'étude des meilleures pratiques de deux pays membres du consortium européen susceptibles d'être adaptées aux contextes algérien.

Chef de cabinet au ministère de la Poste, de télécommunications, des technologies et du numérique (MPTTN), Khaled Taddouni, a souligné, que ce projet de jumelage « devrait profiter à l'ANPT dont les activités sont au centre de la politique de développement des télécommunications et du numérique en Algérie ».

Il a ajouté que l'Algérie « déploie d'importants efforts pour la mise en place d'infrastructures de communication sécurisées, accessibles et fiables à travers l'ensemble du territoire national, en vue, notamment du désenclavement des zones éloignées, de la généralisation des services et contenus en ligne, la fourniture d'un accès universel aux nouvelles technologies et la formation de compétences nationales, l'objectif étant d'améliorer la vie quotidienne du citoyen et impulser une économie nationale prospère basée sur la connaissance ».

Pour sa part, le Directeur national du P3A, Djilali Lebibet, a relevé que ce jumelage « constitue une opportunité pour le développement des activités numériques basées sur les TIC et des usages correspondants à travers la promotion des PME, via la mise en réseau, le transfert de l'expertise et le développement des services TIC et le renforcement des capacités du MPTTN en termes d'encadrement et d'innovation ».

De son côté, le DG de l'ANPT, Abdelhakim Bensaoula, a indiqué que la mise en œuvre de ce jumelage « va permettre d'améliorer le réseau partenarial dans une finalité d'innovation, renforcer l'encadrement de la recherche-développement des TIC, revisiter le processus d'incubation et redynamiser le Cyber parc de Sidi Abdellah ».

Chef de la coopération au sein de la Délégation de l'UE, Mme Manuela Navarro a soutenu que le jumelage institutionnel lancé « offre une opportunité pour un échange des expériences dans un secteur très important » pour le développement de l'économie, ajoutant que l'Algérie « s'est développée en matière de technologies de l'information et de la communication ».

conclusions de l'évaluation conjointe de l'Accord d'association, notamment en matière de diversification de l'économie algérienne et de promotion des exportations hors hydrocarbures et des investissements productifs ». Les deux parties vont, également, au cours de cette visite, « poursuivre et approfondir leurs discussions sur les questions régionales d'intérêt commun ainsi que celles relatives à la migration et mobilité en sus du dialogue dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la sécurité régionale ».

A L G É R I E - U E

M. Bedoui s'entretient avec le Commissaire à la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, s'est entretenu jeudi à Alger avec le Commissaire à la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, en visite de travail en Algérie.

Au cours de cet entretien, M. Bedoui a relevé «d'excellence» des relations de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, soulignant que cette coopération couvre divers domaines, notamment la sécurité, l'échange d'informations, la formation et la circulation des personnes.

Mettant l'accent sur l'aspect sécuritaire qui concerne aussi bien l'Algérie que l'UE, le ministre a estimé que cela «exige la conjugaison des efforts» des deux parties.

En ce sens, M. Bedoui a relevé «l'instabilité qui caractérise les pays du voisinage», ce qui influe, a-t-il estimé, sur la sécurité de l'Algérie et de l'UE, d'où «la nécessité d'une coopération plus étroite avec l'UE».

Au sujet de l'émigration clandestine, la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité, M. Bedoui a relevé «le rôle important de l'UE pour lutter contre ce phénomène», rappelant que l'Algérie avait «fait face seule au terrorisme durant les



années 1990 et en est sortie vainqueur», avant d'enchaîner sur la réconciliation nationale qui demeure «un grand acquis pour l'Algérie, pays qui a pu recouvrer sa paix et sa stabilité», a-t-il souligné.

«A présent, l'Algérie dispose d'une nouvelle Constitution qui la

met au diapason des pays développés», a-t-il soutenu.

Au sujet du déplacement des personnes, l'Algérie a œuvré dans le sens de «développer les zones frontalières avec ses pays voisins, tout en investissant dans le développement humain dans ces pays», a-t-il ajouté.

La stabilité du voisinage de l'UE se construit sur une «économie saine et stable» de ces pays

Le Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a estimé jeudi à Alger que la stabilité du voisinage de l'Union européenne (UE) repose sur une économie saine et stable des pays voisins.

«Notre plus grand objectif est d'avoir la stabilité de notre voisinage d'Europe, et celle-ci ne peut se bâtir que sur une économie saine et stable», a déclaré à la presse le commissaire Johannes Hahn.

M. Hahn a expliqué que cette stabilité doit également «se bâtir sur l'affron-

tement commun des défis» auxquels les pays voisins et l'UE sont confrontés à savoir: l'immigration, le contre-terrorisme et la radicalisation.

«Tous ces phénomènes doivent faire partie de notre effort commun», a-t-il soutenu.

Selon M. Hahn, un des éléments clés de la politique européenne de voisinage, est l'idée du partenariat et la façon d'adapter l'approche pays par pays pour que ce soit un partenariat réel.

«Avec chaque pays nous tentons de définir la gamme des sujets qui forment la base de la coopération mais aussi la pro-

fondeur avec laquelle nous allons dans chacun de ces domaines», a-t-il renchérit.

Rappelant les priorités fixées du partenariat UE-Algérie, le commissaire Hahn, a précisé que «le partenariat ne va pas à sens unique, mais que les deux partenaires doivent contribuer et avoir leur apport dans le dialogue».

Le Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn effectue une visite de trois jours en Algérie dans le cadre de la coopération économique entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) notam-

ment en matière de diversification de l'économie algérienne et de promotion des exportations hors hydrocarbures et des investissements productifs.

Lors de sa visite, le commissaire européen a lancé jeudi un nouveau projet de jumelage financé par l'UE à Sidi Abdellah à Alger, qui mettra l'accent sur le partage d'expertise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

La politique européenne de voisinage (PEV) est une politique de l'Union européenne (UE) visant à améliorer ses relations avec ses voisins.

Des projets de plus de 200 millions d'euros pour la diversification de l'économie

Une vingtaine de projets d'une valeur de plus de 200 millions d'euros ont été conjointement identifiés par l'Algérie et l'Union européenne (UE) pour soutenir la diversification de l'économie nationale, dont certains ont déjà été réalisés, a indiqué jeudi à Alger le commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn.

«L'UE continuera à soutenir l'Algérie dans ses efforts pour diversifier son économie et améliorer le climat des affaires», a affirmé M. Hahn lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de sa visite en Algérie du 19 au 21 juillet.

Rappelant que les priorités du partenariat UE-Algérie, adoptées en mars dernier lors du Conseil d'Association, «mettent fortement l'accent sur les questions économiques», le commissaire européen a considéré qu'il était temps «de traduire ces priorités en actions et en réformes concrètes».

A cet effet, il a estimé que l'UE était un «partenaire clé» pour la diversification de l'économie algérienne avec des projets en faveur de la croissance économique, précisant que 18 projets à l'appui de la croissance économique d'une valeur de plus de 200 millions d'euros et couvrant différents secteurs (agriculture, pêche, agro-alimentaire, énergies renouvelables...) étaient déjà identifiés par les deux parties, dont certains ont été réalisés et ont atteint, selon lui, leurs objectifs.

M. Hahn a également avancé que l'UE apportait son soutien et son expertise aux PME-PMI algériennes pour les développer et les aider à exporter leurs produits vers l'UE et d'autres régions.

Sur ce point, il a fait savoir qu'il avait proposé aux responsables algériens qu'il a rencontrés, lors de cette visite, de lancer «un dialogue économique de haut niveau» pour examiner ces questions et définir les moyens à même de faciliter les échanges et les exportations algériennes vers l'Europe, en aidant les PME-PMI à se conformer aux normes exigées.

L'UE apportera aussi son soutien à l'Algérie pour améliorer son climat des affaires et promouvoir les investissements étrangers, a-t-il poursuivi.

Selon lui, il s'agit non seulement de diversifier l'économie nationale et d'exporter mais aussi d'attirer les sociétés étrangères à investir en Algérie en améliorant davantage les conditions d'investissements.

Par ailleurs, M. Hahn a évoqué le lancement, lors de sa visite, d'un nouveau projet de jumelage au cyber parc de Sidi Abdellah, financé par l'UE, portant sur le partage d'expertise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication par le renforcement de la synergie entre la recherche scientifique et l'industrie. Le Commissaire européen a également mis l'accent sur l'adhésion prochaine de l'Algérie au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région de la méditerranée (PRIMA), suite à la récente conclusion d'un accord international sur ce projet: «Ce qui constitue une étape majeure dans la coopération algéro-européenne dans le domaine de la recherche et l'innovation».

L'Algérie et l'UE devraient signer officiellement cet accord entérinant l'adhésion de l'Algérie à PRIMA avant fin 2017.

PRIMA est un programme visant à relever les principaux défis des ressources en eau et des systèmes alimentaires.

Son financement atteindra 500 millions d'euros sur 10 ans, dont 220 millions seront fournis par l'UE, tandis que le reste proviendra des Etats participants dont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Jordanie et le Liban.

L'Algérie s'est engagée à y contribuer à travers un riche programme pour un montant de 20 millions d'euros.

APS

M. Raouya et M. Hahn évoquent la coopération bilatérale

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu, jeudi à Alger, le Commissaire européen en charge de la politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale et les possibilités de son renforcement, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Raouya a fait part des éléments saillants du plan d'action du gouvernement, notamment en matière de réformes et de modernisation économique, précise la même source.

Le ministre a également explicité à M. Hahn les mesures adoptées pour assurer la pérennité des équilibres macroéconomiques du pays.

Pour sa part, le Commissaire



européen a salué les actions de réforme engagées ainsi que celles envisagées, tout en réaffirmant la disponibilité de la partie euro-

péenne à apporter son appui à cette nouvelle démarche et à assurer son soutien pour l'accompagnement à la diversification de l'économie algérienne.

Les deux parties ont aussi abordé les perspectives de la coopération financière et les moyens de sa consolidation.

M. Hahn effectue depuis mercredi une visite de trois jours en Algérie dans le cadre de la coopération économique entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) notamment en matière de diversification de l'économie algérienne et de promotion des exportations hors hydrocarbures et des investissements productifs. La politique européenne de voisinage (PEV) est une politique de l'UE visant à améliorer ses relations avec ses voisins.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le nouveau wali de Tlemcen prend ses fonctions

Le nouveau wali de Tlemcen, Benyaïche Ali, a pris jeudi ses fonctions en présidant la cérémonie officielle de la fête de la Police. Le nouveau responsable de l'exécutif, précédemment Secrétaire général de la wilaya de Bechar, a visité, au siège de la Sûreté de wilaya, une exposition sur les activités de ce corps constitué. Benyaïche Ali a présidé une cérémonie de remise de grades à quatre commissaires principaux, cinq commissaires, deux lieutenants et quatre inspecteurs principaux de police, entre autres. A cette occasion, des policiers admis à la retraite et des ayants droits ont été honorés par les autorités locales.

M'SILA : Renforcement des trains menant aux plages dès la prochaine saison estivale

Les «trains des plages» destinés à relier les wilayas de l'intérieur du pays vers les villes côtières seront «renforcés» dès la saison estivale prochaine, a annoncé jeudi à M'sila le directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Yacine Bendjaballah. «L'expérience des trains des plages sera consolidée de manière à permettre à un plus grand nombre de citoyens des régions de l'intérieur du pays à rallier le littoral», a précisé le même responsable qui s'exprimait à l'occasion du départ du premier train de plage depuis la capitale du Hodna vers la ville de Bejaïa.

Deux-cents (200) locomotives seront rénovées et intégreront le programme des trains des plages au profit des citoyens, a-t-il ajouté à ce propos, rappelant que l'expérience lancée au cours de la précédente saison estivale depuis la ville de Biskra a été «un réel succès». De son côté, le chef de l'exécutif local a, dans ce sens, indiqué qu'une convention a été conclue avec la SNTF pour l'ouverture d'une ligne quotidienne (aller-retour) vers Bejaïa, avec un tarif de 360 DA pour permettre aux jeunes notamment le déplacement dans les meilleures conditions possibles vers les plages de cette ville. Le premier train de plage entre M'sila et Bejaïa a été marqué, en cette saison estivale, par un engouement remarquable des voyageurs, les jeunes en particulier, a-t-on constaté sur place. Des citoyens rencontrés sur place ont émis le vœu de voir réactiver la ligne de train reliant M'sila à Alger, à l'arrêt des années pour des raisons en rapport avec le rendement financier, selon les responsables de la SNTF. Des investisseurs ont également exprimé le vœu d'élargir cette initiative au transport des marchandises.

SIDI BEL-ABBÈS : La mise en service du tramway prévue la semaine prochaine

La mise en service du tramway de Sidi Bel Abbès est prévue courant de la semaine prochaine, a-t-on appris du directeur de wilaya des transports. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la mise en service et le fonctionnement immédiat de ce moyen de transport moderne, a souligné Ryad Boumediène.

Le tramway de Sidi Bel Abbès sera, une fois mis en service, fonctionnel chaque jour de 05h00 à 23h00, a-t-il ajouté, précisant que le prix du billet a été fixé à 30 DA et les formules d'abonnement mensuel seront également proposées aux usagers. Le chef du projet du tramway de Sidi Bel Abbès, Laid Ziane, a indiqué que le nombre de wagons utilisé est de 30 qui seront mis en service progressivement au fil des semaines. Chaque rame assurera le transport de 400 passagers. Il est prévu le transport de 60.000 passagers/jour. Le projet de ce moyen de transport a été lancé en 2013. La ligne du tramway s'étend sur une longueur de 14,5 km pour un investissement de 32,3 milliards DA.

APS

BOUIRA : Près de 8000 véhicules contrôlés par les services de la Sûreté locale depuis fin mai

Six mille cent (6100) personnes suspectes et près de 8000 véhicules ont été contrôlés durant la période allant du 27 mai à ce jour par les services de la police à Bouira, selon les statistiques fournies jeudi par des responsables de la Sûreté de la wilaya.

«Depuis le début du mois de ramadhan à ce jour, nos brigades et services ont pu contrôler 6100 individus suspects et 7994 véhicules, dont le travail se poursuit toujours dans le cadre des activités quotidiennes visant à sécuriser les citoyens et leurs biens en milieux urbains notamment», a expliqué le lieutenant de police, Zerrouk Adel, représentant du service de la police judiciaire.

Selon les détails donnés par le même responsable lors d'une conférence de presse tenue au niveau du siège de la base de vie de la Sûreté de la wilaya, ces contrôles effectués ont permis l'arrestation de onze individus avec en leur possession des quantités de drogue ainsi que des armes blanches.

Durant la même période, les services de la Sûreté de la wilaya de Bouira ont enregistré 273 affaires liées en grande partie aux atteintes aux personnes. Plus de 59 % de ces affaires ont été traitées, a tenu à préciser le lieutenant Zerrouk.

Ce dernier a noté que 210 individus (193



homes et 17 femmes) sont impliquées dans ces affaires, ajoutant que 27 d'entre eux ont été traduits en justice, dont 11 sont sous mandat de dépôt et huit autres sont sous contrôle judiciaire, d'après les détails données par le représentant de la police judiciaire.

Par ailleurs, un réseau de trafic de véhicules a été démantelé récemment à Bouira dont l'enquête est toujours en cours. Cette opération de qualité remonte à quelques semaines seulement lorsque les services de la police ont récupéré une voiture volée et arrêté son occupant, qui a tout livré aux services de la police, a ajouté le même responsable.

Les éléments de la police judiciaire ont réussi également à mettre la main sur un groupe de malfaiteurs spécialisé ans le vol de maisons à Bouira et ce après l'arrestation de l'auteur principal d'un cambriolage survenu récemment dans la ville de Bouira, a ajouté le lieutenant Zerrouk.

S'agissant des accidents de la route, le bilan est positif puisque le nombre d'ac-

cidents enregistrés durant le premier semestre 2017 est en nette baisse par rapport à la même période de l'année 2016, a souligné de son côté le commissaire de police Hennache Kaci, chef de service de la voie publique à la Sûreté de la wilaya.

«Durant le premier semestre 2017, nos services ont recensé 118 accidents qui ont fait 7 morts alors que durant la même période de 2016 le nombre d'accidents enregistré était de 227 causant la mort de 10 personnes», selon les précisions fournies par le commissaire Hennache lors de la même conférence de presse consacré au bilan des activités de la police à Bouira. Pour le retrait de permis, 3431 cas ont été enregistrés durant les premiers six mois de 2016.

Ce nombre a baissé pour atteindre 1251 cas en 2017, a encore détaillé le chef de service de la voie publique, tout en louant l'amélioration de la situation grâce aux efforts de la Sûreté de la wilaya ainsi qu'à la vigilance et la conscience des citoyens (automobilistes).

TISSEMSILT

Mise en service du gaz naturel à la cité des 20- Logements des policiers à Bordj Bounaâma

Abed Meghit

L'alimentation en gaz naturel de la commune de Bordj Bounaâma progresse. Ainsi, la cité des 20 logements relevant de la sûreté de daïra de Bordj Bounaâma est désormais raccordée au réseau de gaz naturel depuis ce jeudi dernier dans le ca-

dre des festivités du 55e anniversaire de la fête nationale de la police, coïncidant au 22 juillet de chaque année.

La mise en service a été effectuée par le secrétaire général de la wilaya par intérim et le chef de la sûreté de wilaya de Tissemsilt en présence des autorités locales civiles et militaires. Le calvaire de plusieurs familles n'est plus qu'un mau-

vais souvenir. Les habitants de cet ensemble d'habitations ont accueilli avec «grande satisfaction» cette opération de raccordement au gaz naturel, qui contribuera à l'amélioration de leur cadre de vie et mettra un terme aux difficultés d'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane dans cette région qui se caractérise par un froid glacial en hiver.

OUARGLA/DISPOSITIF DE L'ANGEM : 35% des promoteurs s'acquittent de leurs dettes

Quelque 35% des bénéficiaires des crédits pour montage de microprojets par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) dans la wilaya d'Ouargla, ont commencé à s'acquitter de leurs dettes, a-t-on appris jeudi des responsables de ce dispositif.

Lancée en 2015, l'opération de recouvrement des créances de l'ANGEM s'effectue de manière régulière par les promoteurs, dont une bonne partie constitués de la gent féminine, ayant décroché des prêts (bipartite et tripartite) pour lancer différentes activités, dont la couture, la pâtisserie traditionnelle, a indiqué le chargé de l'information et de la communication à l'ANGEM d'Ouargla, Khaled Ayadh.

Les promoteurs ayant motivé le retard dans le paiement



de leurs dettes, se sont vus accorder des facilitations dans le remboursement, telles que la prorogation des délais, sans intérêt, et la non-fixation du seuil à payer, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a estimé que ce taux de promoteurs s'acquittant de leurs dettes reflète le lancement effectif et la concrétisation de leurs activités, ainsi que la bonne santé du projet entrepris par le promoteur.

Le dispositif de l'ANGEM a accordé aux bénéficiaires dans la wilaya d'Ouargla et la wilaya déléguée de Touggourt, notamment dans les zones enclavées et déshéritées, de larges perspectives de réalisation de microprojets propres dans différents segments d'activités.

Plus de 6.000 microprojets, entrepris par des jeunes aux faibles revenus et des femmes aux foyers, ont obtenu des financements de

l'ANGEM depuis sa création en 2005 dans la wilaya d'Ouargla. Ces projets concernent notamment des activités dans le domaine des services, du bâtiment et des travaux publics, de l'agriculture, de l'artisanat et la couture traditionnelle, de la pâtisserie et autres.

Durant la seule année 2014, pas moins de 3.879 microprojets, dont 1.200 montés par des femmes, avaient été financés pour un volume de 392 millions DA, et ont généré plus de 3.800 emplois, a-t-on rappelé. L'ANGEM d'Ouargla fait état de l'organisation de campagnes périodiques de sensibilisation et de vulgarisation à travers la wilaya, pour permettre au citoyen de s'informer sur les avantages du dispositif en matière d'octroi de microcrédits, dans ses différentes formules (bipartite et tripartite).

TIZI-OUZOU : Transfert de plus de 490 migrants subsahariens vers un site aménagé

**491 migrants
subsahariens en
situation irrégulière,
installés dans la
wilaya de Tizi-Ouzou
ont été transférés
mercredi soir vers
un nouveau site
aménagé offrant
plus de commodités,
a annoncé jeudi la
wilaya dans un
communiqué.**

Ces ressortissants subsahariens qui occupaient un site à proximité de la gare multimodale de Bouhinoune ont été placés dans l'ancienne unité de l'Entreprise nationale de fabrication de brosses, aménagée en centre d'accueil et dotée de toutes les com-



modités nécessaires notamment en matière d'hygiène, a-t-on précisé.

Lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali Mohammed Bouderbali avait déploré les conditions de vie de ces migrants

au niveau du site à proximité de la gare multimodale de Bouhinoune, où les conditions d'hygiène nécessaires ne sont pas réunies. «avec ce que cela suppose comme conséquences négatives sur le double plan de la santé et de la sécurité», avait-il déclaré.

TISSEMSILT : Un incendie ravage plus de 8 ha d'arbres forestiers dans la commune d'El Azharia

Un foyer d'incendie, qui s'est déclarée dans la soirée du jeudi, dans le territoire de la commune d'El Azharia (Tissemsilt) a détruit plus de 8 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris vendredi des services de la protection civile.

La même source a indiqué que cet incendie qui s'est déclenché dans la forêt Fjouhem a ravagé 8 hectares notamment de pins d'Alep, de chêne-liège et maquis, ajoutant que les sapeurs pompiers ont été appuyés par les éléments de la conservation forestière de la daïra de Bordj Bouanaama qui ont réussi à maîtriser le feu



après 10 heures de lutte.

Cette intervention a permis de sauver une grande superficie de cette forêt, distante de 8 kilomètres du chef lieu de la commune d'El Azharia. De son côté, l'ad-

ministration forestière de la daïra de Bordj Bouanaama a indiqué que les causes de ce départ de feu restent ignorées pour l'heure.

Les services de la Gendarmerie nationale

ont ouvert une enquête pour en connaître les causes.

Pour rappel, la conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a mobilisé, de concert avec plusieurs instances, dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies de forêt pour la saison 2017, des moyens humains et matériels importants à savoir 14 équipes mobiles encadrées par 118 cadres et agents, 50 travailleurs saisonniers chargés de la surveillance et de l'intervention rapide en cas de départ de feu, aux côtés de 719 cadres et agents relevant des services de la protection civile.

TLEMEN : Saisie de 152 kilos de kif traité à Bouhanak

Une quantité de 152 kilos de kif traité a été saisie à Bouhanak dans la périphérie de Tlemcen par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la Police judiciaire de Tlemcen, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

Exploitant des informations précises, les policiers ont découvert, mercredi, les stupéfiants répartis en trois colis à l'intérieur du coffre d'un véhicule en stationnement, a-t-on ajouté, soulignant que la voiture abandonnée portait une fausse immatriculation.

Une enquête a été ouverte pour dévoiler les tenants et aboutissants de cette affaire.

GHARDAÏA : 70% du cheptel bovin vacciné contre la fièvre aphteuse

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse a touché 70% du cheptel bovin de la wilaya de Ghardaïa, depuis son lancement à la fin du mois de juin dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection vétérinaire à la direction des services agricoles (DSA). L'effectif bovin vacciné à ce jour s'élève à 2.200 têtes composé principalement de vaches laitières, sur un cheptel ciblé de la wilaya estimé à 3.200 têtes, a indiqué le Dr vétérinaire Ishak Kila. Cette opération de vaccination gratuite, qui se poursuit pour toucher l'ensemble du cheptel de la wilaya, a bénéficié d'une quantité suffisante de doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, a indiqué M. Kila, tout en assurant qu'aucun cas de cette maladie virale n'a été signalé à ce jour sur le territoire de la wilaya. L'opération, qui vise à renforcer l'immunité du cheptel bovin de la wilaya est réalisée exclusivement par les docteurs vétérinaires fonctionnaires de la DSA, a-t-il expliqué. Selon le protocole vaccinal contre la fièvre aphteuse, une opération de rappel est prévue après trois semaines de la date de la première vaccination. "Ace jour,

l'état sanitaire du cheptel de la wilaya, toutes espèces confondues, est satisfaisant et aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré», a rassuré Dr Kila. Un dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la fièvre aphteuse, a été réactivé dans l'ensemble des communes de la wilaya depuis avril dernier, suite à l'apparition de cas suspect dans certaines wilayas du pays, a-t-il rappelé.

Ce dispositif de veille "actif" et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenants dans la lutte contre les épizooties, en particulier les services de l'agriculture et vétérinaires, a été renforcé par la participation des agriculteurs, des éleveurs et des membres de la société civile. Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et écuries des éleveurs pour déceler les indices de cette maladie (fièvre aphteuse) extrêmement contagieuse qui touche les bovins, ovins et caprins, et ne constitue en aucun cas une menace directe pour l'homme, a indiqué le même responsable.

ALGER Arrestation d'une femme de ménage ayant tenté d'enlever un nouveau-né à l'hôpital de Aïn Taya

Les services de la sûreté de la circonscription administrative de Dar el Beida (Alger) ont arrêté récemment une femme de ménage, soupçonnée d'une tentative d'enlèvement d'un nouveau-né à l'hôpital de Aïn Taya, indique jeudi un communiqué de la cellule de communication.

L'arrestation de la mise en cause est intervenue dans le cadre d'une enquête lancée au niveau du service de maternité de l'hôpital de Aïn Taya suite à la plainte d'une mère affirmant avoir été réveillée par un léger bruit aux environs de 02h00 pour découvrir une femme de ménage s'éloignant avec le bébé dans les bras.

Suite à cet incident, le surveillant médical et le directeur de

garde de l'hôpital ont déclaré qu'une femme de ménage n'est aucunement autorisée à accéder aux chambres des patientes.

Le responsable de l'hygiène de l'hôpital a quant à lui affirmé que la mise en cause n'était chargée que du nettoyage de la salle de travail et non des chambres des patientes.

La femme de ménage s'est justifiée en disant qu'en se rendant aux sanitaires du service, elle a vu que des gants couvraient le visage du bébé et qu'elle les a enlevés en réveillant la maman.

Après finalisation de la procédure légale en vigueur, le procureur de la République territorialement compétent a ordonné de placer l'accusée sous contrôle judiciaire.

ORAN : 10 hectares de forêts ravagés par les feux depuis le 1er juin



Une superficie totale de plus de 10 hectares a été ravagée par les feux de forêts dans la wilaya d'Oran depuis le début du mois de juin dernier, a-t-on appris jeudi auprès de la conservation locale des forêts.

Au total, neuf incendies se sont déclarés au niveau de sept communes ravageant une superficie de 10 ha et six (06) ares entre forêts, maquis et broussailles, a précisé la même source s'appuyant sur un bilan

établi du 1er juin au 19 juillet.

En effet, les feux ont ravagé 1,25 ha de forêts, 5,75 ha de maquis et 3,6 ha de broussailles dans les communes de Bir El Djir, Gdyl, Messergine, Oran, Hassi Ben Okba, El Ancor et Mers El Kebir.

Selon le même bilan, le dernier incendie enregistré est survenu à la forêt d'Aïn Khedidja à Mers El Kebir, mercredi vers 15h15mn et maîtrisé après plus de deux

heures d'efforts.

Les flammes ont été circonscrites avec la mobilisation d'importants moyens humains et matériels grâce à la coordination des efforts des parties concernées par la lutte contre les feux dont la protection civile, a-t-on indiqué à la conservation des forêts.

À la même période de l'année dernière, les mêmes services avaient enregistré 18 incendies ayant ravagé 2,48 ha

ORAN : Plus de 1150 personnes sauvées d'une mort certaine depuis le début de la saison estivale

Pas moins de 1.151 personnes parmi les baigneurs ont été sauvées d'une mort certaine au niveau des plages de la wilaya d'Oran depuis le début de la saison estivale, a-t-on appris, jeudi, des services de la protection civile. Sur un total de 2.645 interventions effectuées du 1er juin au 18 juillet courant, 1.151 personnes ont été sauvées d'une mort certaine grâce au dispositif de surveil-

lance des 33 plages autorisées à la baignade du littoral oranais, a indiqué la même source, ajoutant que 1.302 personnes ont été reçues des soins sur place tandis que 190 ont été évacuées vers les centres de soins. Par ailleurs, les mêmes services ont déploré le décès de trois personnes par noyade dont deux cas survenus au niveau des plages non surveillées.

SÉISME: Plus de 350 personnes ont reçu des soins en Turquie



Plus de 350 personnes, dont 25 sont toujours hospitalisées, ont reçu des soins dans la station balnéaire turque de Bodrum après le séisme qui a frappé la côte égéenne du pays et des îles en Grèce, où l'on déplore la mort de deux touristes, grecques, a indiqué le ministre turc de la Santé. "Quelque 358 personnes ont été blessées dans le tremblement de terre. Parmi elles, 272 ont été transportées à l'hôpital par ambulance et les autres s'y sont rendues par leurs propres moyens", a affirmé le ministre, Ahmet Demircan. Il a ajouté que 25 blessés étaient toujours hospitalisés. "Certains d'entre eux souffrent de fractures", mais aucun n'est dans un état grave, a-t-il précisé. Les médias turcs avaient dans un premier temps fait état de quelque 80 blessés, la plupart d'entre eux ayant été touchés en sautant des bâtiments dans lesquels ils se trouvaient quand le séisme a frappé ou à la suite de chutes provoquées par la secousse.

Ils ont reçu des soins dans le jardin de l'hôpital car le plafond de l'établissement a subi des dégâts lors du séisme et les autorités n'ont pas voulu prendre le

risque d'admettre les blessés à l'intérieur, a indiqué le gouverneur de Bodrum Bekir Yılmaz, cité par le quotidien Hurriyet.

La secousse, de magnitude 6,7 selon l'institut géologique américain (USGS) et de magnitude 6 selon l'Observatoire d'Athènes, est survenue vendredi à 01h31 heure locale (22h31 GMT jeudi).

L'épicentre du séisme se trouvait à 10 kilomètres au sud-est de Bodrum et à 16,2 kilomètres à l'est de Kos, en Grèce.

Selon les médias turcs, le séisme a provoqué un mini tsunami au large des côtes turques et les flots d'eau ont inondé la station balnéaire de Gubet près de Bodrum, endommageant plusieurs voitures.

Outre les côtes occidentales turques, le séisme a été fortement ressenti dans les îles grecques du sud-est de la mer Egée, notamment Kos où deux personnes de nationalités turque et suédoise sont mortes.

En Grèce, deux touristes, un Suédois et un Turc, sont morts sur l'île grecque de Kos, suite à ce séisme qui a fait plus de cent blessés, dont cinq graves, en pleine période touristique.

VENEZUELA: 2 manifestants tués



Deux jeunes manifestants sont morts jeudi au Venezuela lors d'affrontements survenus au cours de la grève générale convoquée par l'opposition contre le président Nicolas Maduro, a annoncé le Parquet. L'opposition veut que M. Maduro renonce à son projet de modifier la Constitution et quitte le pouvoir. Les deux manifestants tués, âgés l'un de 24 ans et l'autre de 23 ans, participaient respectivement à des rassemblements à Los Tuques, une banlieue de Caracas, et à Valencia, dans le nord du Venezuela, a

déclaré le Parquet, sans donner d'indications sur les responsables de ces décès. Le manifestant qui a péri à Los Tuques a été tué par balle, a précisé le Parquet, qui a ajouté qu'une dizaine de personnes avaient été blessées au cours de ces affrontements.

Ces deux décès portent à 99 le nombre de personnes tuées en près de quatre mois de manifestations de l'opposition contre M. Maduro. Dans plusieurs quartiers de Caracas et d'autres villes comme Maracaibo, dans l'ouest du pays, les rues étaient bloquées par des barri-

cades depuis le matin en raison de la grève générale.

Des affrontements avec la police ont éclaté à divers endroits, notamment dans les banlieues de l'est et l'ouest de la capitale ainsi que dans les Etats de Zulia (nord-est), Aragua (centre) et à Isla Margarita. Les forces de sécurité ont fait usage de gaz lacrymogène et de plomb de chasse pour disperser les manifestants. A Los Ruices, à l'est de Caracas, les manifestants se sont affrontés à coups de pierres avec les employés de la télévision publique VTV.

APS

UE : Plus de 41 millions de produits contrefaits saisis en 2016

Plus de 41 millions de marchandises contrefaites d'une valeur totale de 670 millions d'euros ont été saisies en 2016 aux frontières extérieures de l'Union européenne (UE), a annoncé la Commission européenne.

«Les autorités douanières des Etats membres ont saisi plus de 41 millions d'articles faux ou contrefaits aux frontières extérieures de l'UE en 2016, pour une valeur totale de 670 millions d'euros», a indiqué l'exécutif européen dans un communiqué, précisant qu'une hausse de 2 % des saisies a été enregistrée par rapport à 2015.

Selon les données publiées par la Commission européenne, plus du tiers des saisies correspond à des produits d'usage courant potentiellement dangereux pour la santé et la sécurité, tels que les denrées alimentaires et les boissons, les médicaments, les jouets et les appareils électroménagers. Les principaux produits saisis sont les cigarettes (24 %), suivies des jouets (17 %), des produits alimentaires (13 %) et des matériaux d'emballage (12 %).



Depuis l'an 2000, la Commission publie chaque année un rapport sur les actions menées par les douanes pour faire respecter les droits de propriété intellectuelle, sur la base des données communiquées par les administrations douanières des Etats membres de l'UE.

Ce rapport montre que la Chine occupe de loin le premier rang des pays d'origine des produits contrefaits avec, pour 2016, un chiffre de 80 %. Les cigarettes contrefaites sont arrivées dans l'UE du Viêt Nam et du Pakistan, alors que le Singapour est le numéro un des contrefaçons de boissons alcoolisées.

Le rapport montre également que l'Iran est le principal pays d'origine pour les accessoires de vêtement, tandis que Hong Kong est en tête pour les contrefaçons

de téléphones mobiles, et l'Inde, pour les médicaments.

«Dans plus de 90 % des cas, soit les produits saisis ont été détruits, soit des poursuites judiciaires ont été engagées afin de caractériser l'infraction ou de mener à bien une procédure pénale», a souligné la Commission.

Selon le commissaire européen pour les affaires économiques et financières, Pierre Moscovici, cité dans le communiqué, «l'UE est particulièrement touchée par les importations d'articles de contrefaçon».

En plus du manque à gagner qu'elles représentent dans les recettes légales des entreprises et des administrations, les contrefaçons présentent des «risques réels» pour la santé et la sécurité des consommateurs de l'UE, a-t-il souligné.

SIDA: La résistance aux traitements augmente dans plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire

La résistance aux médicaments contre le sida augmente dans plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire et pourrait entraîner à terme de nouveaux décès et des contaminations supplémentaires, avertit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un rapport publié jeudi.

«Cette menace grandissante pourrait nuire aux progrès globaux réalisés dans la lutte contre le sida si des mesures précoces et efficaces ne sont pas mises en oeuvre», estime l'instance de l'ONU pour la santé publique dans un communiqué.

Dans six des onze pays observés pour ce rapport, en Afrique, Asie et Amérique latine, plus de 10 % des patients ont développé une ré-

sistance aux traitements antirétroviraux les plus courants.

L'OMS souligne que «cette résistance se développe lorsque les patients ne se conforment pas au traitement prescrit, souvent parce qu'ils ne disposent pas d'un bon accès à des soins de qualité contre le VIH».

Ces patients, qui risquent de transmettre des virus résistants, doivent passer à d'autres traitements, mais ceux-ci «peuvent être plus chers et, dans certains pays, encore plus difficiles à obtenir», explique l'OMS, à trois jours de l'ouverture de la conférence internationale de recherche sur le sida, dimanche à Paris.

«Pour prévenir l'émergence de la ré-

sistance aux médicaments contre le VIH, nous devons nous assurer que les patients qui démarrent des soins continuent bien à suivre un traitement efficace», a commenté le docteur Gottfried Hirsich, directeur du département de lutte contre le sida et les hépatites à l'OMS, cité dans le communiqué.

«Lorsque les niveaux de résistance deviennent trop élevés, nous recommandons que les pays utilisent d'autres médicaments pour les patients qui démarrent un traitement», a-t-il poursuivi.

«Nous devons combattre ces résistances croissantes en amont si nous voulons atteindre notre objectif de mettre fin au sida d'ici 2030», a déclaré le nouveau di-

recteur général de l'OMS, le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Des projections mathématiques montrent que si rien n'est fait, 135.000 morts et 105.000 nouvelles infections supplémentaires pourraient être dues à la résistance aux traitements dans les cinq ans à venir, selon l'OMS. Cela pourrait entraîner un surcoût de 650 millions de dollars (560 millions d'euros).

Fin 2016, 36,7 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde dont 19,5 millions avaient accès aux traitements, selon des chiffres dévoilés jeudi par l'Onusida, le programme de coordination de l'ONU contre le sida.

CHINE 10 morts à la suite d'un accident de la route dans le nord

Dix personnes ont été tuées et dix autres blessées à la suite d'une collision entre un camion et un car survenue vendredi dans la province chinoise du Hebei (nord), ont indiqué les autorités locales.

L'accident s'est produit sur une route nationale à proximité d'un village du district de Yuxian.

Huit personnes sont mortes et 12 autres ont été blessées sur les lieux de l'accident. Deux des blessés sont décédés malgré les efforts des médecins.

Une enquête sur les causes de l'incident est en cours

MEXIQUE 8 trafiquants de drogue présumés tués par la police dans une fusillade à Mexico



Huit trafiquants de drogue présumés ont été tués jeudi par l'armée mexicaine, lors d'une fusillade à Mexico, provoquant des violences urbaines inédites dans la capitale, selon les médias.

Les militaires ont tué les suspects, dont un baron de la drogue présumé, lors d'un raid dans le quartier Tlahuac, situé dans l'est de la métropole habitée par quelque 21 millions de personnes.

«Felipe de Jesus N' était à la tête d'une organisation criminelle extrêmement violente» qui opérait dans ce secteur de la ville, a déclaré l'armée dans un communiqué.

Alors que des centaines de policiers et de soldats investissaient les lieux à bord de véhicules blindés, appuyés par un hélicoptère, de nombreux motards non identifiés ont multiplié les dégâts dans des zones voisines, mettant le feu à plusieurs véhicules.

Les fusillades entre les forces de sécurité et les criminels sont communes dans l'Etat du Sinaloa, à

l'ouest du Mexique, ou dans ceux du Tamaulipas et du Chihuahua, dans le nord, où les cartels de la drogue sont bien implantés.

En revanche, la capitale Mexico était jusqu'à présent épargnée. Le maire de la ville, Miguel Angel Mancera, a plusieurs fois répété que les puissants cartels du pays n'y opéraient pas.

Il a déclaré à la chaîne de télévision Televisa que l'opération menée dans le quartier Tlahuac était préparée «depuis plus de sept mois» et que le gang visé ne jouait pas dans la même catégorie que les plus grands cartels. «Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas dangereux et violents», a-t-il ajouté.

Le Mexique connaît actuellement une vague de violences extrêmes, s'étendant à des zones auparavant préservées. En mai, le pays a connu un triste record avec 2186 homicides recensés, une moyenne de 70 par jour. Le pire bilan depuis 20 ans et le début de l'enregistrement des données.

NOUVELLE-ZÉLANDE: 7 décès imputés au cannabis synthétique



Au moins sept personnes sont mortes depuis le début du mois à Auckland après avoir vraisemblablement pris du cannabis synthétique, a annoncé vendredi la police néo-zélandaise, qui met en garde contre cette drogue. Les autorités expliquent que le cannabis de synthèse, qui est interdit depuis 2014 en Nouvelle-Zélande, contient souvent des produits chimiques dangereux.

«Nous sommes très préoccupés par le fait que les utilisateurs n'ont pas conscience des poisons chimiques qu'ils se mettent potentiellement dans le corps en fumant cette drogue», a déclaré dans un communiqué l'inspecteur Gary Lendrum. La police ne donne aucune précision sur les sept décès recensés dans la plus grande ville du pays. Le «coroner» Deborah Marshall, fonctionnaire chargé d'enquêter sur les morts non naturelles, a précisé que les services ambulanciers avaient signalé une hausse importante du

nombre d'hospitalisations en lien avec la prise de ce type de drogue.

Le cannabis synthétique peut ressembler à première vue à de la marijuana naturelle mais il est parfois addictif et mortel en raison de la forte concentration de produits destinés à imiter le tétrahydrocannabinol (THC), le principe actif qui fait planer. Il est aussi parfois vendu sous une forme liquide et consommé dans des cigarettes électroniques.

L'effet de ces produits chimiques sur les récepteurs cérébraux peut être largement plus fort que le THC.

L'Agence de l'ONU chargée du contrôle des drogues avait affirmé en 2015 que le cannabis de synthèse, apparu aux États-Unis il y a une dizaine d'années, posait un problème grave de santé publique.

Un des aspects du problème tient au fait que plusieurs centaines de types de cannabis de synthèse sont en circulation, et facilement accessibles sur internet.

FEUX DE FORÊT AU CANADA: Etat d'urgence prolongé et aides aux sinistrés

L'état d'urgence en Colombie-Britannique, ravagée par de gigantesques feux de forêts forçant l'évacuation d'au moins 46.000 personnes, a été prolongé et des aides vont être allouées aux sinistrés, a annoncé mercredi John Horgan, Premier ministre de la province de l'Ouest canadien.

«Nous avons eu de nombreux défis à relever et nous en avons encore plus devant nous», a déclaré le nouveau chef du gouvernement de Colombie-Britannique qui a succédé mardi à la libérale Christy Clark.

«Une réponse forte et coordonnée est importante face à cette situation», a-t-il ajouté en annonçant la prolongation de deux semaines de l'état d'urgence, décrété le 7 juillet et qui devait arriver à expiration vendredi.

A travers cette province de la côte Pacifique, environ 150 feux restaient actifs mercredi dont plus de la moitié hors de contrôle, selon le Centre inter-service des feux de forêts du Canada. Les grandes infrastructures, comme les axes routiers, doivent être privilégiées «pour assurer que les habitants peuvent être évacués et leur maison préservée», a indiqué M. Horgan.

Pour cela, a-t-il dit, «nous ferons d'autres annonces dans les prochains jours pour assurer que les personnels d'urgence et de sécurité aient tous les moyens nécessaires pour combattre les feux et protéger les populations».

Le Premier ministre a promis une aide de 600 dollars canadiens (414 euros) par ménage évacué, montant qui pourrait être doublé si les personnes évacuées ne pouvaient regagner leur domicile dans les deux semaines. Près de 3.000 pompiers assistés par 220 hélicoptères et avions combattent ces feux et des renforts devaient encore arriver.

Des pluies sont attendues dans certaines régions de la Colombie-Britannique mais la sécheresse qui sévit depuis de nombreuses semaines et les vents forts attisent les flammes. Plus à l'est des Rocheuses, les feux ont forcé la fermeture de zones des parcs naturels nationaux les plus prisés, comme celui de Banff, en Alberta.

Dans cette province, les autorités ont interdit mercredi aux touristes les feux de camp. L'Alberta avait été la proie l'an dernier d'un gigantesque incendie qui avait forcé l'évacuation de près de 100.000 personnes à Fort McMurray.

APS

SELON L'ONU Un million de décès liés au sida en 2016



Un million de personnes sont mortes à cause du sida en 2016, soit presque la moitié moins que lors du pic de 1,9 million atteint en 2005, a annoncé jeudi l'Onusida, le programme de coordination de l'ONU contre ce fléau. Le nombre de nouvelles contaminations par le VIH a lui atteint 1,8 million, en baisse régulière année après année mais à un rythme trop lent pour parvenir à juguler l'épidémie, a ajouté l'Onusida, dans son rapport annuel sur les chiffres mondiaux du sida.

«Nos efforts ont entraîné un solide retour sur investissements», a salué Michel Sidibé, directeur exécutif de l'Onusida, cité dans le

rapport. «Mais notre lutte pour mettre fin au sida ne fait que commencer. Nous vivons des temps fragiles et les progrès accomplis peuvent être facilement effacés», a-t-il averti.

Depuis le début de l'épidémie, au début des années 1980, 76,1 millions de personnes ont été contaminées par le VIH et 35 millions sont décédées.

Il n'existe pas encore de vaccin contre le VIH ou de médicament guérissant du sida, et les personnes séropositives doivent suivre un traitement par anti-rétrovirus tout au long de leur vie, pour empêcher le développement du virus.

JAPON: Séisme de magnitude 5,8 au large de Fukushima

Un séisme de magnitude 5,8 selon le centre américain USGS s'est produit jeudi matin au large de Fukushima, entraînant des secousses importantes dans un large périmètre, dont Tokyo. Le tremblement de terre, survenu à 09h11 (00h11 GMT) à une profondeur souterraine de 34 km selon la même source, n'a pas déclenché d'alerte au tsunami. L'agence japonaise de météo a pour sa part mesuré une magnitude de 5,6 et une profondeur de 40 km.

La compagnie d'électricité régionale Tokyo Electric Power



(Tepco) a indiqué qu'aucune nouvelle anomalie n'avait été détectée à la suite de ces secousses dans la centrale accidentée Fukushima Daiichi.

Le Japon, situé à la jonction de quatre plaques tectoniques, enregistre chaque année 20% des tremblements de terre les plus forts recensés sur la planète.

La région secouée jeudi recoupe en grande partie celle qui avait été meurtrie le 11 mars 2011 par un puissant séisme de magnitude 9,0 suivi d'un gigantesque tsunami qui a emporté plus de 18.500 vies et entraîné l'accident de Fukushima, forçant des dizaines de milliers de personnes à quitter leur domicile.

CHINE : 2 morts et 55 blessés suite à une explosion à Hangzhou

Deux personnes ont été tuées et 55 autres blessées suite à une explosion survenue dans une boutique à proximité du lac de l'Ouest à Hangzhou, capitale de la province chinoise du Zhejiang (est), ont rapporté des médias citant des sources proches des autorités locales. Parmi les blessés, douze personnes souffrent de blessures graves.

L'explosion a eu lieu vers 08h40. Un tourbillon de flammes et une forte chaleur ont brisé les fenêtres des véhicules circulant à proximité, dont un bus,

provoquant la plupart des blessures.

Le feu a été éteint, et tous les blessés ont reçu des soins dans des hôpitaux, selon le département municipal chargé des incendies. Une enquête sur la cause de l'explosion est toujours en cours.

La boutique se situe dans le district du lac de l'Ouest, une zone touristique célèbre. Le lac a servi de décor pour un spectacle conçu par Zhang Yimou pour le sommet du G20 l'année dernière.

MICROBIOTE INTESTINAL: IL FAUT S'EN PRÉOCCUPER DÈS LA NAISSANCE

Anciennement appelé "flore intestinale", le microbiote intestinal est constitué de 100 000 milliards de bactéries (10 fois plus que le nombre de cellules du corps humain) qui participent à l'équilibre de notre santé. De nombreux facteurs peuvent influencer son développement et sa composition. C'est pourquoi il faut lui porter une attention particulière dès la petite enfance.

Le microbiote intestinal, autrefois appelé "flore intestinale", est considéré aujourd'hui quasiment comme un organe supplémentaire du corps humain. Les 100 000 milliards de bactéries présentes dans l'intestin protègent l'organisme en jouant un rôle fondamental dans le développement et la régulation du système immunitaire.

La colonisation microbienne commence dès la naissance. En effet, des micro-organismes extérieurs envahissent le tube digestif suite aux premiers contacts de l'enfant avec son environnement (allaitement, alimentation, environnement etc.). Un bébé a donc, au cours de ses premières années, un microbiote intestinal très diversifié et complexe. Ce n'est que vers l'âge de 2 à 3 ans qu'il se stabilise.

C'est pendant cette période de colonisation microbienne qu'il faut être particulièrement vigilant car elle va influencer l'état de santé tout au long de la vie. La composition du microbiote intestinal du nourrisson va influer sur la qualité de son système immunitaire durant toute sa vie.

UN MICROBIOTE QUI SE CONSTRUIT DÈS LA NAISSANCE

Dans le ventre de sa mère, le fœtus ne construit pas encore son microbiote intestinal. Son tube digestif ne comporte donc aucune bactérie, il est entièrement stérile.



C'est dès la naissance que le microbiote intestinal va commencer à se développer par la respiration, le contact physique avec l'entourage, l'allaitement, l'alimentation etc.

Avec les microbiotes de la mère (vaginal, intestinal, cutané) et les micro-organismes de l'environnement, le bébé va se composer petit à petit un microbiote diversifié qui atteindra sa forme adulte vers l'âge de 2 à 3 ans. L'essentiel

des micro-organismes, qui vont s'installer tout le long du tube digestif, sont indispensables pour le transit et la digestion mais aussi pour le bon fonctionnement du système immunitaire. Mais certains peuvent au contraire s'avérer nuisibles et participer à l'apparition de pathologies diverses comme le surpoids, les allergies ou les maladies inflammatoires de l'intestin (MICI).

UN MICROBIOTE PLUS FRAGILE CHEZ LES BÉBÉS NÉS PAR CÉSARIENNE

Le développement du microbiote intestinal peut être influencé par différents facteurs :

Le mode d'accouchement. Si le bébé naît par voie basse, les bactéries qui vont envahir son tube digestif proviennent en grande partie de la flore vaginale et fécale de la maman.

Alors que s'il naît par césarienne, il ne bénéficie pas de cette flore maternelle. Son microbiote sera donc plus fragile et pourra mettre un peu plus de temps à se former car la diversité microbienne ne sera plus autant diversifiée que par accouchement vaginal.

La composition du régime alimentaire. L'allaitement maternel module la composition du microbiote intestinal et augmente la présence des bifidobactéries et de lactobacilles alors que le lait infantile favorise la présence d'Enterobacteriaceae, une mauvaise bactérie.

Une étude a montré qu'un microbiote pauvre en bifidobactéries chez le bébé avait un lien avec l'apparition de surpoids à la pré-adolescence. Le microbiote des nourrissons se modifie de nouveau au moment de la diversification alimentaire, avec l'introduction de nouveaux aliments, notamment solides.

La prise de médicaments. Un traitement antibiotique peut réduire la qualité et la quantité du microbiote intestinal car en supprimant les mauvaises bactéries, il supprime aussi les bonnes. Même si les espèces initiales sont capables de se rétablir en grande partie, sur une longue durée, les traitements antibiotiques peuvent modifier le microbiote intestinal.

LE MICROBIOTE INTESTINAL EN CAUSE DANS LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'inflammation intestinale serait responsable du déclin cognitif et de la maladie d'Alzheimer.

Il existerait un lien entre microbiote intestinal et maladie d'Alzheimer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Neurobiology of Aging* et relayée par la Tribune de Genève. L'accumulation de bactéries inflammatoires serait liée au dépôt de plaques amyloïdes, marqueur du déclin cognitif et des maladies neurodégénératives.

Les chercheurs de l'Université de Genève en Suisse et de celle de Brescia en Italie ont mené une étude pour établir le lien entre le microbiote intestinal et la maladie d'Alzheimer. Ils ont observé la flore bactérienne des intestins

de deux groupes de patients. La moitié des malades avaient déclaré la maladie d'Alzheimer avec une augmentation des plaques amyloïdes, constituées par l'accumulation d'une protéine responsable du déclin cognitif et de la perte de mémoire. Le reste des participants pouvait montrer des formes de déclin, mais pas de dépôt de plaques.

LES BACTÉRIES INFLAMMATOIRES INTESTINALES LIÉES À LA MALADIE D'ALZHEIMER

Les conclusions de leurs observations ont montré que les patients Alzheimer ont un taux de bactéries

inflammatoires intestinales élevé alors que les autres malades testés ont montré une faible proportion de ces micro-organismes. Ces résultats ont été confirmés par des analyses de sang.

«À ce stade, ces observations ne permettent pas d'affirmer que la maladie d'Alzheimer est directement causée par la présence de bactéries nuisibles dans les intestins», précise le professeur Giovanni Frisoni, responsable du centre genevois. «Mais elles indiquent que l'étude de l'interaction entre microbes intestinaux et cerveau est une piste de recherche sérieuse qu'il vaut la peine de poursuivre», affirme-t-il cité dans le communiqué de l'Université.



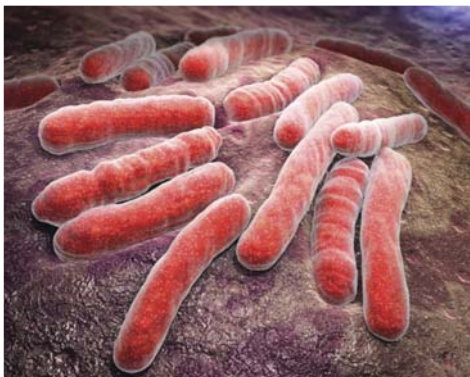
LA GÉNÉTIQUE INFLUENCE LES BACTÉRIES DE NOTRE INTESTIN

Le microbiote intestinal, c'est-à-dire l'ensemble des bactéries qui colonisent notre intestin, n'en finit pas de dévoiler ses secrets, dont beaucoup sont prometteurs. Son influence sur notre santé dépendrait en partie de notre profil génétique.

Nous ne sommes pas tous égaux face aux maladies, et c'est souvent dû à la génétique, qui nous prédispose à certaines affections ou nous protège contre elles. Mais nos gènes influenceraient aussi la réponse de nos bactéries intestinales face aux traitements, comme les pré-biotiques, les probiotiques ou encore les transplantations de microbiote intestinal (le microbiote est l'ensemble des bactéries présentes dans le système digestif d'un individu). Des chercheurs de l'université de Harvard aux États-Unis se sont penchés sur les antibiotiques et l'influence de nos gènes sur leur action.

LES ANTIBIOTIQUES AGISSENT DIFFÉREMENT SELON LE PROFIL GÉNÉTIQUE

Dans leur étude, parue dans la revue *Journal of Clinical Investigation*, les scientifiques ont travaillé sur trois modèles de souris. Les premières sont prédisposées au diabète et à l'obésité, les deuxièmes seulement au diabète, et les troisièmes n'ont aucune prédisposition génétique. Tous les rongeurs ont été nourris avec un régime riche en graisses afin de favoriser l'émergence de ces deux pathologies dans les deux premiers groupes. Les cobayes ont ensuite été traités par deux antibiotiques couramment utilisés, ayant des effets différents sur la flore intestinale. Ils agissent par exemple sur la sensibilité à l'insuline, l'inflammation des tissus ou encore la glycémie. Chez les souris sujettes à l'obésité et au diabète, les antibi-



tiques ont modifié le microbiote, et augmenté le métabolisme, avec une baisse de la glycémie et de l'inflammation, et une meilleure signalisation de l'insuline dans l'organisme. Or, ces effets n'ont pas été retrouvés chez les autres souris, ce qui montre une répercussion de la génétique sur les bactéries intestinales. Les bactéries de l'intestin influent sur la forme chimique des acides biliaires, des molécules sécrétées par le foie et qui contribuent à l'ab-

sorption des graisses. Par extension, les antibiotiques peuvent jouer un rôle dans le métabolisme de ces acides biliaires en agissant sur les bactéries. Or, cette étude montre que l'action des antibiotiques dépend du profil génétique de l'individu. Les chercheurs ont donc entamé des travaux plus approfondis sur cette question, ce qui pourrait permettre à terme de prédire quel traitement sera le plus adapté à chaque patient.

MIEUX MANGER POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS EN BONNE SANTÉ

Manger peut être agréable à notre palais, mais peut aussi être bon pour notre santé. Gagner 10 ans d'espérance de vie en bonne santé c'est possible très simplement. Il suffit de mieux et bien manger. Et en préservant notre santé, on préserve aussi la planète. On fait le point avec Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine, chercheur à l'INRA.

En 2014, l'espérance de vie théorique d'une femme est de 85 ans et celle en bonne santé de 64 ans. « En 2014, les femmes vivent donc en moyenne 21 ans en mauvaise santé. Pour- tant une bonne alimentation permettrait de gagner 10 ans de vie en bonne santé », explique Anthony Fardet. Pour lutter contre la vie en mauvaise santé, voici ces recommandations.

MODIFIER LA RÉPARTITION DE SON ASSIETTE

Pour notre santé et la santé de la planète, il faudrait consommer 80% d'aliments d'origine végétale et 20% d'origine animale. « En France 30 à 40% de notre alimentation sont d'origine animale. L'idéal serait de diviser par 2 cette quantité », rappelle Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine. « Notre planète en sortirait gagnante aussi, car environ 50% des surfaces agricoles sont utilisées pour la nutrition animale ».

Avec une limite de consommation individuelle de 500 g par semaine de viande hors

volaille et gibier (c'est-à-dire : bœuf, porc, veau, mouton, chèvre, cheval), Anthony Fardet recommande également de réduire autant que possible la consommation de viande transformée, c'est-à-dire la viande fumée, salée, en saumure ou avec ajout de conservateurs et des charcuteries (saucisses, saucisson, jambon cuit ou cru, pâté, etc.).

« La consommation en excès viandes rouges et/ou transformée augmente d'environ 15% le risque de cancer colorectal. En cause, l'excès de fer héminique et les produits néoformés de la cuisson », explique le docteur en nutrition. « En revanche, une alimentation riche en céréales complètes et en légumineuses est économique, bonne pour notre santé et celle de la planète », explique Anthony Fardet. « En effet, les légumineuses n'ont pas besoin d'engrais azoté pour pousser ».

La bonne association pour retrouver la même qualité protéique de la viande est de consommer ensemble riz-lentille, riz-soja, maïs-haricots rouges- couscous pois-chiche. Ces associations sont riches en énergie et en composés protecteurs.

En mangeant diversifié, on permet à notre corps de fabriquer des bonnes défenses immunitaires. « Mais pas besoin d'être calé en nutrition. C'est assez simple, en mangeant des fruits et légumes de toutes les couleurs on fait le plein d'antioxydants variés et essentiels pour notre bonne santé », rappelle Anthony

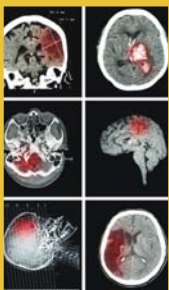
Fardet. « Et cela est important pour prolonger l'espérance de vie, car le stress oxydatif est responsable de près de 100 maladies » explique Anthony Fardet.

ÉLIMINER LES ALIMENTS INDUSTRIELS

La production excessive de produits ultra-transformés par l'industrie agro-alimentaire a favorisé les maladies de civilisation (diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, cancers). « Les personnes les plus atteintes par ces maladies sont en effet les plus gros consommateurs de produits alimentaires industriels, alors que celles qui se nourrissent majoritairement d'aliments peu transformés vivent le plus longtemps en bonne santé », explique Anthony Fardet.

« Aucun aliment n'est mauvais pour la santé sauf s'il est trop transformé et consommé en excès », rappelle Anthony Fardet. Par ailleurs, plus un aliment est structuré par les procédés technologiques, moins il procure une sensation de satiété et favorise ainsi le grignotage entre les repas. Il faut donc privilégier les aliments naturels, peu transformés et peu raffinés (par exemple céréales complètes plutôt que blanches), éliminer au maximum les produits industriels ultra-transformés et préférer par exemple une pomme à un jus de pomme.

MALADIE D'ALZHEIMER : UN NOUVEAU SIGNE ANNONCIATEUR



La diminution de l'apport de sang au cerveau serait un des premiers signes d'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Des chercheurs ont découvert un nouveau signe annonciateur de la maladie d'Alzheimer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Nature Communications*. Jusqu'à présent, l'augmentation des protéines amyloïdes était considérée comme le premier stade du développement de la maladie. Cette nouvelle étude affirme que cela serait la diminution de l'apport de sang au cerveau. L'étude a également constaté que les modifications dans la cognition commencent plus tôt dans la progression qu'on le croyait auparavant.

Les chercheurs de l'Institut et de l'hôpital neurologiques de Montréal au Canada ont analysé plus de 7700 images du cerveau de 1171 personnes atteintes de l'Alzheimer à différents stades de progression de la maladie. Ils ont réalisé un modèle en tenant compte des échantillons de sang, de liquide cébrospinal et du niveau de cognition des sujets.

« Ceci est un défi mathématique de calcul qui va au-delà tout ce que nous avons fait jusqu'à présent », explique Alan Evans, professeur de neurologie, de neurochirurgie et de génie biomédical au Neuro.

Les scientifiques ont observé que le premier signe de la maladie d'Alzheimer était une diminution de l'apport de sang au cerveau. L'enjeu est toutefois considérable, puisque la maladie d'Alzheimer s'agit de la cause de démence la plus répandue chez l'humain.

« Notre but est de réaliser une modélisation causale de haut niveau des interactions entre tous les facteurs de la maladie, ce qui exige une énorme puissance de calcul », a avancé M. Evans, parlant d'un véritable défi mathématique et informatique.

DIPLOMATIE Washington propose au Soudan du Sud une «dernière chance» de sauver la paix

Washington a prévenu jeudi le Soudan du Sud qu'un nouveau plan de paix, visant à consolider l'accord de paix non respecté de 2015, représentait «la dernière chance» pour Juba de mettre un terme à la guerre civile qui déchire le pays depuis quatre ans.

L'ambassadrice adjointe américaine auprès des Nations unies, Michele Sison, a indiqué aux membres du Conseil de sécurité que Washington réévaluerait son soutien à l'accord de paix signé il y a deux ans, mais qui a depuis volé en éclats, par le président Salva Kiir et son rival Riek Machar, si le nouveau plan n'était pas respecté.

Washington commence à s'impatienter du manque de résultats des dirigeants soudanais, qui ont obtenu leur indépendance du Soudan il y a six ans, fortement soutenus par les Etats-Unis.

«L'heure est à l'action», a dit Michele Sison devant le Conseil de sécurité.

Ce plan, validé par l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), est «la dernière chance de sauver l'accord de paix», a-t-elle ajouté.

L'IGAD est tombé d'accord ce mois-ci pour mettre en place un «forum de revitalisation» visant à mettre en place un cessez-le-feu permanent et à relancer les négociations pour mettre fin au conflit, comme le réclament les différents dirigeants régionaux.

«Si les dirigeants du Soudan du Sud ne participent pas à ce forum, de bonne foi, les Etats-Unis devront réévaluer leur position et leur soutien à l'accord de paix et à ses organes d'exécution», a prévenu Michele Sison.

Tekeda Alemu, l'ambassadeur d'Ethiopie - pays membre de l'IGAD - à l'ONU, a confirmé que la région s'exprimait «une seule voix» à propos du Soudan du Sud, et qu'il n'existait «aucune alternative viable» à ce plan.

Les Etats-Unis ont appelé à plusieurs reprises à un embargo sur les armes et souhaitent sanctionner les acteurs qui ne respectent pas les accords de paix au Soudan du Sud.

Le Conseil de sécurité attend et attend, mais rien ne change au Soudan du Sud, a regretté Michele Sison. 3,5 millions de personnes ont été déplacées, et des dizaines de milliers d'autres ont été tuées à cause de ce conflit, qui a réveillé des rivalités ethniques entre Dinka et Nuer et d'autres populations.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Détenus de Gdeim Izik: appels à leur libération, leurs familles dénoncent le déni du Maroc aux droits et libertés des Sahraouis

Les peines iniques prononcées à l'encontre des 23 détenus politiques sahraouis du groupe de "Gdeim Izik", par les autorités d'occupation marocaines, ont continué vendredi de susciter de vives condamnations appelant à leur libération, tandis que les familles de ces militants des droits de l'homme ont affirmé la veille que ces peines ne font que traduire le déni du Maroc aux droits et libertés du peuple sahraoui.

A l'instar d'autres pays et entités politiques et ONG des droits de l'homme, qui ont déjà condamné ces peines injustifiées et demandé leur annulation, des parlementaires espagnols de différents partis politiques (Compromís, EH Bildu, La gauche républicaine de Catalogne (ERC) et Podemos) ont appelé dans un communiqué à l'annulation du procès contre les militants sahraouis du camp de la dignité (Gdeim Izik) et leur "libération immédiate", en rappelant que toutes les missions d'observateurs internationaux qui ont assisté depuis le début à ce procès ont relevé de nombreuses irrégularités et l'absence de garanties procédurales.

A ce titre, ils ont dit "nous demandons l'annulation des peines prononcées par la Cour marocaine car elle n'a pas la compétence territoriale pour juger des actes qui se sont déroulés dans un territoire reconnu par les Nations Unies comme non autonome et en attente de décolonisation".

La plate-forme de Tenerife de soutien au peuple sahraoui a également appelé à la libération des prisonniers de Gdeim Izik, en soulignant que "les lourdes peines prononcées à l'encontre de ces militants des droits de l'homme sont une tentative d'intimidation des Sahraouis vivant sur le territoire occupé



par le Maroc". La plate-forme de Tenerife de soutien au peuple sahraoui a de son côté déploré "le silence honteux et lâche du gouvernement de l'Espagne et d'autres institutions", estimant que l'Espagne doit achever le processus de décolonisation et qu'il est toujours responsable de la sécurité de la population sahraoui.

Les lourdes peines infligées aux prisonniers de Gdeim Izik "sont un exemple de la haine que le régime marocain manifeste contre la lutte pacifique des Sahraouis", a indiqué pour sa part la coordination espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui, réaffirmant que ce procès "est politique fondé exclusivement sur des aveux extorqués sous la torture et les mauvais traitements" comme l'avait souligné en novembre dernier, le Comité des Nations unies contre la torture.

La veille, la Coordination de la communauté sahraouie établie en France a dénoncé jeudi la condamnation par un tribunal marocain des prisonniers politiques sahraouis et appelé à un rassemblement à Paris mardi prochain.

Réunis à Paris, les membres de la coordination ont estimé que par cette condamnation "injuste" les autorités marocaines "se sont vengées" contre les militants sahraouis pour leur participation active au camp du Gdeim Izik à travers lequel les Sahraouis ont exprimé leur attachement à leur droit à l'autodétermination.

Auparavant, plusieurs mem-

bres du parlement européen ont exprimé le rejet catégorique des peines injustes prononcées par le tribunal de l'occupation marocaine à l'encontre des détenus du groupe de Gdeim Izik, allant de 20 ans de prison ferme à la perpétuité.

Les eurodéputés ayant suivi cette affaire de près, depuis l'organisation du procès par le tribunal militaire marocain jusqu'à la prononciation des peines mercredi, passant par les nombreux reports du procès durant plus de six ans, ont affirmé que ce procès "est purement politique" et que "les détenus sont des prisonniers d'opinion".

Un procès motivé par le déni des droits légitimes des Sahraouis

Les familles des détenus sahraouis du groupe "Gdeim Izik" ont à leur tour fait part de leur vive condamnation des peines prononcées à l'encontre des leurs, en l'absence des conditions d'un procès équitable tout au long des 7 mois d'un procès orchestré par les autorités d'occupation marocaines, en affirmant que ces peines injustifiées ne font que traduire "le triste sort que réserve l'Etat du Maroc aux droits et libertés du peuple sahraoui".

"Ces peines révèlent clairement l'ampleur de l'agitation et de l'hystérie qui se sont emparées de l'Etat marocain au vu de son isolement sur la scène internationale et de l'action sérieuse des organisations et instances des droits de l'homme qui a

mis à nu les atrocités infligées au peuple sahraoui", ont-elles indiqué dans leur communiqué.

Ces peines sévères allant jusqu'à la perpétuité "sont la résultante de la nature du système judiciaire marocain, télégué et vidé de sa substance, ce qui a poussé nos enfants emprisonnés et la défense à boycotter le procès", affirment-elles.

Le communiqué qualifie les peines prononcées d'"infondées", soulignant à ce propos, la contradiction des conclusions des rapports d'expertise médicale, et appelant les instances et organisations internationales à intervenir pour faire pression sur le Maroc en vue de leur libération.

Au terme d'un procès qui a duré 7 mois, de reports en reports, la dite Cour d'appel de Rabat a condamné mercredi à l'aube les 20 des 24 prisonniers politiques sahraouis aux mêmes peines de prison que celles

prononcées en 2013 par le tribunal militaire de 25 ans à la prison à perpétuité.

Les autorités d'occupation marocaines ont prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre des détenus sahraouis au mépris du droit international et du droit des détenus à la défense, de surcroît victimes de torture, suscitant de vives condamnations internationales.

Pour le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghalil, les peines prononcées à l'encontre des prisonniers de Gdeim Izik n'entameront pas la volonté des Sahraouis de poursuivre leur lutte légitime pour la liberté et l'autodétermination.

Les prisonniers politiques sahraouis sont les principaux leaders du camp de la liberté de Gdeim Izik, un camp érigé entre octobre et novembre 2010, en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance du Sahara occidental occupé, que les autorités marocaines ont démantelé dans la répression et le sang.

MAROC : Des dizaines de blessés dans une manifestation à Al-Hoceïma, la situation demeure «confuse»

Des dizaines de personnes ont été blessées jeudi lors d'une manifestation massive réprimée par les forces de sécurité dans la ville d'Al-Hoceïma, où la situation reste «confuse», sept mois après le déclenchement du mouvement de protestation dans cette localité de la région du Rif, ont rapporté des médias.

Selon un bilan officiel relaté par les médias, 83 blessés parmi les agents de police et manifestants suite à l'usage du gaz lacrymogène par les policiers pour mettre fin à cette «manifestation non autorisée».

Des témoins oculaires qui se sont exprimés sur les réseaux sociaux ont dénoncé un non-respect des règles de l'usage des bombes lacrymogènes qui obéit à des normes. Selon eux, des grenades lacrymogènes ont visé des manifestants, au lieu que ces engins soient lancés par terre, c'est pourquoi expliquent-ils (les témoins), le nombre de civils blessés était important. D'autres présentant de graves blessures mais ont refusé de se rendre à l'hôpital de crainte d'être détenu, selon la même source qui a fait état d'un cas de blessé dans le coma.

La situation demeure «confuse» et la répression toujours plus dure

Pour l'heure, l'ambiance demeure «confuse» à Al-Hoceïma, épicentre d'une contestation qui dure depuis 7 mois. L'interdiction de la manifestation à caractère pacifique n'a pas eu raison de la détermination des habitants des villes et villages avoisinants, qui ont afflué sur Al-Hoceïma, selon la presse lo-

cale. «Plusieurs manifestations qui ont essayé de se rendre à Al-Hoceïma, en provenance d'Imzouren, Beni Bouayach, Tamasint et les autres villages et villes avoisinantes, ont été soit enregistrés dans des fiches rouges, soit interdits de continuer le trajet par les gendarmes ou policiers postés aux entrées de la ville», indiquent plusieurs sources.

La répression n'a pas épargné les médias, le parquet d'Al-Hoceïma a décidé d'ouvrir une enquête sur un journaliste, Hamid El Mahdaoui directeur du site Badil, accusé d'avoir «incité» (des individus) à sortir manifester malgré l'interdiction de la manifestation. Le site Badil a annoncé jeudi qu'il était arrêté alors qu'il se trouvait à Al-Hoceïma pour couvrir la manifestation.

En effet, la situation dans cette ville de la région du Rif tendue depuis octobre 2016, lorsqu'un vendeur de poisson, Mouhcine Fikri, a été broyé par une benne à ordures alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise confisquée par les forces de sécurité. Ce drame a motivé la prise de conscience face aux injustices sociales et politiques imposées aux populations de cette région, depuis plus de 60 ans. La frustration et le sentiment d'abandon restent bien présents dans l'esprit des habitants rifains.

Plus de 80 personnes toujours en détention

Les manifestations réclamant justice pour la mort de Mouhcine Fikri ont évolué en un grand mouvement de contestation exigeant davantage d'investissements gouvernementaux

pour créer des emplois dans la région.

Le but de la grande marche pacifique de jeudi, était d'exiger la libération des prisonniers du mouvement «Hirak», protester contre la répression» et «maintenir le combat populaire contre le pouvoir en place au Maroc. Depuis que les autorités marocaines ont annoncé le 8 juin le nombre de 86 personnes, les arrestations se poursuivent à Al-Hoceïma et Nador. (Trois ou quatre par jour), avait affirmé un avocat de la défense des détenus. Sur un premier groupe de 32 quelque 25 ont été éclopés de 18 mois de prison pour «violences à l'égard des forces de l'ordre», «manifestations sans autorisations» et «rébellion» vingt jours après leurs arrestation, selon les médias locaux.

L'appel à cette manifestation, annoncée comme la «marche du million», avait été lancé par Nasser Zefzafi, le leader du «Hirak» («la mouvance», nom donné localement au mouvement de contestation, ndr), avant son arrestation fin mai par la police. Si la quasi-totalité des figures de la protestation ont été arrêtées depuis, l'appel à manifester a cependant continué à être relayé par les réseaux sociaux.

Pour rappel, la journée du 20 juillet intervient 24 heures avant l'anniversaire de la bataille d'Anoual dans la région du Rif 21 juillet 1921, au cours de laquelle Mohamed Abdelkarim El Khattabi avait infligé une défaite à l'armée espagnole. Suite à cette défaite les Espagnols se retirent lui permettant (à El Khattabi) de fonder la «République du Rif» entre 1921 et 1927.

TERRORISME:

Le conseil de sécurité adopte une résolution détaillant les types de sanctions contre les groupes terroristes

Le Conseil de sécurité a adopté jeudi à l'unanimité une résolution dans laquelle il détaille les types de sanctions s'appliquant aux organisations terroristes dont le groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) et Al-Qaïda et aux personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés.

Dans sa résolution 2368 (2017), de 105 paragraphes opérationnels et trois annexes, publiée sur le site de l'Onu, le Conseil de sécurité décide qu'en vertu de ses précédentes résolutions pertinentes, les Etats doivent prendre des mesures de gel des avoirs, d'interdiction de voyager et d'embargo sur les armes.

Le Conseil décide en outre des critères d'inscription sur la liste des personnes et entités associées à ces organisations terroristes.

Le Conseil de sécurité rappelle l'importance d'une mise en œuvre effective des différentes mesures décrites.

Il se dit en outre de plus en plus préoccupé par le fait que les résolutions antérieures ne soient pas appliquées, notamment par le nombre insuffisant de rapports présentés au Comité contre le terrorisme (CTC).

La résolution adoptée jeudi traite largement le financement du terrorisme, et sur ce point le Conseil de sécurité engage vivement tous les Etats membres à appliquer les quarante recommandations révisées du Groupe d'action financière (GAFI) sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et sur le financement du terrorisme et de la prolifération. En outre, le Conseil de sécurité de l'ONU a placé jeudi deux groupes armés syriens, deux sociétés de transfert d'argent et quatre personnes sur la liste noire des sanctions pour liens présumés avec les groupes terroristes Daech et Al-Qaïda. Ces personnes et entités figuraient dans l'annexe d'une résolution rédigée par les Etats-Unis sur la lutte contre le terrorisme qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil. Les deux groupes qui combattent en Syrie sont les dits «Jaysh Khalid Ibn al Waleed» et «Jund Al Aqsa», liés à Daech, après avoir été précédemment liés à l'ex-Front al-



Nosra aujourd'hui Fateh al-Cham, proche d'Al-Qaïda, ont été placés sur la liste des sanctions.

Le premier est actif dans le sud de la Syrie alors que les éléments du second groupe terroriste ont été chassés de la province d'Idlib au début de l'année et opèrent maintenant dans le bastion de l'EI à Raqa.

Les deux groupes sont considérés comme des acteurs mineurs dans le conflit syrien, devenu de plus en plus complexe et impliquant une myriade de groupes terroristes.

La société Hanifa Money Exchange Office, située à Albu Kamal, en Syrie, a également été placée sous sanctions, tout comme la société de transfert d'argent Selselat al-Thahab basée en Syrie, accusées d'avoir transféré de l'argent au nom de l'EI.

Deux individus qui ont opéré en Indonésie - Oman Rocham et Muhammad Bahrin Naim Anggih Tamtomo, qui est maintenant basé en Syrie - se trouvent sur la liste pour leur participation à des attentats terroristes.

Deux hommes qui ont été actifs dans la région du Caucase et en Syrie - Malik Ruslanovich Barkhanov et Murad Iraklievich Margoshvili - ont également été ajoutés à cette liste de sanctions.

Cette liste de l'ONU comprend 252 individus et 76 entités, mis à l'index pour leurs liens supposés avec l'EI et Al-Qaïda et qui font l'objet d'un gel des avoirs et d'une interdiction de voyager.

CRISE DU GOLFE:

Le Qatar amende sa loi sur la lutte antiterroriste

Le Qatar a amendé jeudi sa législation sur la lutte antiterroriste, l'un des sujets controversés à l'origine de la crise l'opposant à ses voisins qui l'accusent de soutenir des groupes extrémistes.

Un décret-loi, promulgué par l'émir cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, définit les notions de «terroristes», des crimes et entités terroristes ainsi que du financement du terrorisme.

Le document établit «deux listes nationales pour les individus et les entités terroristes» et énonce les mesures nécessaires pour pouvoir les porter sur ces listes mais il donne aux suspects le droit de faire appel

contre leur inscription sur l'une de ces listes.

Le décret-loi amende la législation qatarie sur la lutte antiterroriste datant de 2004 mais ne donne pas de détails sur les normes retenues pour définir le terrorisme, ni sur les mesures pour porter un suspect ou une organisation sur une liste noire.

L'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis et l'Egypte, qui ont rompu le 5 juin avec le Qatar, accusent Doha de soutien actif aux extrémistes, d'être derrière des actions de déstabilisation dans la région et, au delà, de se rapprocher de l'Iran. Doha nie en bloc et rejette une liste de 13 demandes de ses

adversaires qui exigent notamment la fermeture de la télévision Al Jazeera, d'une base turque au Qatar et une réduction des relations de leur voisin avec l'Iran. Le nouveau décret-loi publié à Doha fait suite à la signature la semaine dernière par les Etats-Unis et le Qatar d'un accord sur «la lutte contre le financement du terrorisme».

Cet accord, que le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a obtenu de Doha lors d'une tournée dans la région du Golfe, avait été jugé «insuffisant» par le quartet anti-Qatar, qui y a vu un simple accord entre deux Etats, qui ne répond pas à leurs exigences.

CHINE-QATAR

La Chine appelle à un rôle plus important du CCG dans la crise diplomatique du Qatar

Le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, a rencontré jeudi, à Pékin son homologue qatari Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, exhortant toutes les parties à résoudre leurs divergences dans le cadre du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

«Toutes les parties doivent continuer à faire preuve de retenue et mener des entretiens face-à-face le plus vite possible, afin d'éviter l'escalade de la situation, d'envoyer un signal positif pour résoudre la crise à travers des moyens politique et diplomatique, et d'assurer le rôle du CCG», a déclaré M. Wang.

En qualifiant le CCG d'«organisation régionale mature qui a réussi à résoudre beaucoup de différends», M. Wang s'est dit confiant dans le fait que les pays du Golfe seront capables de gérer la situation actuelle et résoudre leurs divergences dans le cadre du CCG. La lutte contre toutes les formes de terrorisme est le consensus commun de la communauté internationale. Les pays du Golfe peuvent trou-

ver un moyen pour résoudre la crise à travers des discussions sincères, sur la base de la lutte conjointe contre le terrorisme, du respect mutuel, du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres, et de l'engagement dans leurs obligations internationales, a-t-il souligné.

«La Chine apprécie et soutient les efforts de médiation du Koweït», a indiqué M. Wang, en appelant la communauté internationale à créer des conditions favorables pour résoudre la crise au niveau régional.

En tant qu'ami sincère des pays arabes, la Chine est prête à jouer un rôle constructif pour promouvoir les pourparlers de paix si nécessaire, a déclaré M. Wang.

Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani a déclaré pour sa part que le Qatar était prêt à lancer des entretiens constructifs avec toutes les parties sur la base du respect de la souveraineté, du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et de l'observation du droit internatio-

nal, dans le but d'établir progressivement la confiance mutuelle et de résoudre fondamentalement les divergences.

Le ministre qatari a salué la position objective de la Chine dans la crise, en déclarant que le Qatar était prêt à maintenir la communication et la coordination avec la Chine. Il a également exprimé son espoir de voir la Chine continuer à jouer un rôle positif dans cette affaire.

Les deux ministres des Affaires étrangères ont également échangé des points de vue sur les relations bilatérales et ont convenu de renforcer la coopération pragmatique dans le cadre de l'initiative «la Ceinture et la Route» et de faciliter les échanges entre les peuples.

Le ministre chinois des Affaires étrangères a avancé mercredi une proposition en trois points sur l'atténuation des tensions dans les affaires du Golfe lors de sa rencontre avec le ministre d'Etat des Emirats arabes unis, Sultan Ahmed Al-Jaber.

EL QODS:

Les hommes de moins de 50 ans interdits d'accès à la vieille ville

Les autorités d'occupation israéliennes ont annoncé qu'elles interdisaient aux hommes de moins de 50 ans d'accéder à la vieille ville d'El Qods vendredi pour la grande prière musulmane, dans un contexte de vives tensions autour de l'esplanade des Mosquées.

L'entrée dans la vieille ville et à l'esplanade des Mosquées sera réservée aux hommes de 50 ans et plus. Les femmes de tout âge seront admises, a indiqué la police israélienne dans un communiqué.

Les Palestiniens dénoncent depuis dimanche les détecteurs de métaux qui ont été installés aux entrées de l'esplanade.

En signe de protestation, ils ont décidé de ne plus aller prier sur l'esplanade des Mosquées et des centaines de Palestiniens effectuent depuis dimanche leurs prières dans la vieille ville. Des affrontements avec la police de l'occupant israélien ont eu lieu quasi quotidiennement.

Les nouvelles mesures répressives ont ravivé les craintes des Palestiniens de voir l'occupant israélien prendre le contrôle exclusif de l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam, où se trouvent le dôme du Rocher et la mosquée al-Aqsa.

L'occupant israélien contrôle les accès au site mais sa gestion revient à la Jordanie. L'esplanade des Mosquées est située à El Qods-Est, partie palestinienne de la ville dont l'annexion par Israël n'a jamais été reconnue par la communauté internationale.

ONU-DROITSHOMME

Prochaine réunion du Comité contre la torture à Genève

Le Comité contre la torture tiendra une réunion, du 24 juillet au 11 août à Genève, pour évoquer des questions sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dans le cadre de sa 61ème session, a annoncé jeudi le comité dans un communiqué. Lors de cette session, le comité doit examiner des rapports présentés par des pays concernés et des communications qui lui sont soumises par des particuliers qui s'estiment victimes de la violation de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Il doit également se pencher sur la question des représailles, et participer à une réunion thématique avec le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et une réunion d'information sur la surpopulation carcérale avec Penal Reform International.

Le Comité adoptera son programme de travail pour les prochaines sessions lors de sa séance de clôture.

Le Comité contre la torture est un organe onusien qui surveille l'application de la Convention contre la torture et autres peines ONU-ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

RUSSIE-ARMÉE

La Russie aspire à devenir la deuxième plus grande puissance navale du monde

La Russie aspire à devenir la deuxième plus grande puissance navale du monde en termes de capacités combattantes, selon un document approuvé jeudi par le président Vladimir Poutine, intitulé «Fondamentaux de la politique navale de l'Etat russe jusqu'en 2030».

La présence navale de la Russie dans les océans du monde est un de ses droits indiscutables, et la Russie ne laissera pas les marines étrangères acquérir une supériorité écrasante sur la sienne, affirme le document.

Le concept américain de «frappe globale» pose une menace directe à la sécurité du monde et de la Russie, a-t-il également averti. Les missiles de croisière à longue portée et à haute précision deviendront le principal armement des sous-marins, des bâtiments de surface et des forces côtières russes d'ici à 2025, selon le document. La marine russe compte notamment renforcer la Flotte de la mer Noire en augmentant ses effectifs dans la péninsule de Crimée. La Russie essaiera également d'assurer une présence navale permanente en mer Méditerranée et dans diverses autres zones maritimes d'importance stratégique.

9^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DIWAN : Omar Sosa ouvre le bal

Un concert de jazz aux influences africaine et cubaine a été animé jeudi soir à Alger par le quartet «Afrocubano», mené par le jazzman Omar Sosa, en ouverture du 9^e Festival international de musique diwan.

Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, ce premier spectacle de ce pianiste de renom proposait au public la découverte d'un univers musical entre jazz et world music puisant ses inspirations dans les musiques d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine.

Omar Sosa, connu pour son métissage de divers genres musicaux avec les racines afro-cubaines du jazz a proposé au public algérois une nouvelle expérience musicale intitulée «Ilé» (foyer) pour lequel il est accompagné d'un batteur, d'un saxophoniste et d'un bassiste alors qu'il assure lui-même le piano et les key boards.

Devant un public peu nombreux pour cette soirée inaugurale, le quartet a enchaîné des ballades de jazz subtile, des compositions plus rythmées inspirées de certaines musiques festives cubaines en plus d'avoir partagé la vedette entre les notes du pianiste et un apport mélodique appuyé au saxophone, flûte et clarinette.

Plus tôt dans la soirée, le groupe «Jil Diwan El Kedoussi», lauréat du premier prix du 10^e festival national de musique diwan tenu à Béchar en 2016, avait ouvert cette soirée par un répertoire de diwan et de musique gnawa en mettant un accent particulier sur l'aspect chorégraphique et le jeu de gourmbi.

Primé à Béchar, ce groupe a défilé sur la scène de l'Opéra d'Alger une grande maîtrise musicale démontrant d'un grand travail de perfectionnement de leur prestation et d'un effort considérable sur les costumes et le jeu de scène.

A la fin de la soirée, la jeune troupe de Kenadsa a rejoint le quartet pour une petite expérience de fusion qui a naturellement trouvé une voie harmonieuse de par les similitudes rythmiques entre les deux styles.

Cette première soirée s'est déroulée en présence de la ministre de la culture angolaise, Carolina Cerqueira, en visite de travail à Alger depuis lundi.

Le 9^e Festival international de musique diwan prévoit également de produire les deux autres lauréats du concours à savoir «Maalem Fayçal Soudani» (Alger) et «Divane Essarab» (Tindouf).

Le marocain Mehdi Nassouli, promoteur de plusieurs projets de World Music, la chanteuse mauritanienne Noura Mint Selmay, ainsi que le groupe de jazz français «Free River» et le groupe algérien «Tikoubauine» se succéderont également à l'Opéra d'Alger jusqu'au 23 juillet.

ALGÉRIE - CANADA

Cheb Anouar à l'affiche du Festival Orientalys de Montréal

Le chanteur raï Cheb Anouar sera en concert au 7^e Festival Orientalys, prévu du 10 au 13 août à Montréal (Canada), annoncent les organisateurs sur le site Internet de la manifestation.

Cheb Anouar présentera plusieurs de ses chansons sur la scène du Vieux-Port à Montréal où réside une communauté algérienne importante.

Anouar s'est fait connaître au début de sa carrière qu'il a entamée très jeune, dans les années 1980-90, par «Nekri berrah», «lala laâroussa» ou encore «Achoufou mali», des chansons qui avaient eu un franc succès auprès du public algérien.

Le groupe «Oriental Grooves» dont fait partie le saxophoniste algérien, Yacine Belahcene, est également programmé au festival et devra présenter son dernier album «Mediterranean Clash».

Fondé à la fin des années 1990 à Barcelone, «Oriental Groove» alterne, folklore algérien, raï, chaâbi, gnawa et funk.

Des troupes et des musiciens à l'image de l'interprète et violoniste canadienne Briga et le groupe «Salamaté Gnawa et Basmate Montréal» dont fait partie l'interprète gnaoui, Rachid Salamaté, comptent parmi les participants à l'édition 2017 d'Orientalys.

Créé en 2011 par l'organisme «Alchimies, créations et cultures», le Festival Orientalys qui célèbre Montréal en tant que «ville pluriculturelle, d'avant-garde et ouverte à l'autre» est dédié à la rencontre des cultures orientales et occidentales, selon les organisateurs.

MOSTAGANEM :

Le ministre de la Culture réaffirme son soutien au Festival du théâtre amateur

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a réaffirmé mercredi soir à Mostaganem le soutien de son département au Festival national du théâtre amateur, en prenant en charge les dépenses de cette édition.

Intervenant à la clôture de cette 50^{ème} édition du FNTA, le ministre a souligné la nécessité d'un nouveau départ du festival à partir de la 51^{ème} édition, avec une nouvelle vision et une nouvelle méthodologie pour donner au 4^{ème} art et à la création artistique la place qui leur revient au sein de la société.

Parlant de cette 50^{ème} édition, le ministre a indiqué que celle-ci s'est déroulée sous le signe de la fidélité et de la reconnaissance car, elle a honoré tous les noms de ceux qui ont contribué au développement de ce festival, à commencer par ses fondateurs, Si Djillali Benabdelhalim et Ould Abderrahmane Kaki, et tous ceux qui ont apporté une plus-value au festival, au fil des éditions, et donné à la ville de Mostaganem un cachet particulier en devenant la capitale du théâtre.

Le ministre a rendu un hommage à la presse qui a accompagné le FNTA et soutenu toutes les actions visant le rayonnement culturel.

Il s'est également incliné à la mémoire du chanteur Blaoui Houari et du comédien Rachid Zeghmi, disparus, ce mercredi, des suites d'une longue maladie, ajoutant que ces deux disparitions constituent une perte pour la scène culturelle et artistique nationale.

Les meilleures troupes récompensées

D'autre part, le ministre a assisté à la cérémonie de remise des prix aux troupes lauréates de cette 50^{ème} édition qui s'est déroulée au parc des loisirs Mosta Land.

La pièce «Elaab laabek» (joue ton jeu) de la troupe de M'sila a remporté le grand prix de la meilleure représentation.

Le second prix a été attribué à la troupe de l'association culturelle Ifri-Tichy pour sa pièce en Tamazighth «Yaarek ched ouyedi» alors que le troisième prix a été attribué à la pièce «Kassek ya Socrate» (Ta coupe O Socrate) de l'association Rissala de M'sila.

Le prix du jury a été décerné à la pièce «Noun» de la troupe plein air



de Boudouaou (Boumerdes).

Par ailleurs, le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu ex-aequo à Hamza Boukir et Riad Morsil, tous deux de Béjaïa.

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été attribué à Mimouni Souhila d'Adrar.

Enfin, les membres du jury, présidé par Charef Berkani, ont formulé plusieurs recommandations allant dans le sens d'encourager les troupes du théâtre amateur à s'intéresser aux textes algériens, de renforcer et d'intensifier la formation des jeunes comédiens et dramaturges en faisant appel aux spécialistes en scénographie et en dramaturgie. Les membres du jury ont recommandé également une maîtrise parfaite de la langue arabe et des données historiques lors de l'écriture des textes. La cérémonie de clôture du festival a été suivie par un public nombreux et en présence des autorités locales et de figures marquantes du monde des arts et du théâtre.

Un récital de chants bédouin et andalou a été présenté à cette occasion, en plus d'un passage très remarqué de l'humoriste Hindou.

Pour rappel, cette nouvelle édition du FNTA, dotée de prix variant de 200.000 et 500.000 DA, a enregistré la participation de 10 troupes en compétition venues de Béjaïa, de Tizi Ouzou, de M'sila, de Mostaganem, de Boudouaou, de

Guelma et d'Adrar. Parmi les pièces en compétition, quatre ont été données en Tamazight et le reste en arabe.

Les organisateurs ont programmé dix autres troupes dans la catégorie Off en plus de trois formations invitées d'honneur, venues de France, de Tunisie et d'Espagne.

La compétition officielle s'est déroulée à la maison de la culture alors que les autres spectacles Off ont été présentés au théâtre régional Si Djillali Benabdelhalim, dans les communes de Stidia, Ain Tedèls, au niveau du théâtre de l'association El Moudja ainsi que dans les théâtres régionaux d'Oran et de Mascara et à la maison de la culture de Relizane.

Des conférences sur le parcours du festival de théâtre amateur, l'expérience de théâtre amateur en Europe ainsi que sur le théâtre palestinien, invité du festival, ont été présentées en marge des spectacles.

Par ailleurs, une convention a été signée entre le Commissariat du FNTA et le festival du théâtre arabe du Caire.

Une journée de solidarité avec le 4^{ème} art et les artistes palestiniens a été organisée.

Plus de 70 stagiaires de troupes amateurs de plusieurs wilayas du pays ont participé à quatre ateliers dédiés à la comédie, à l'expression corporelle, à la chorégraphie et à la scénographie.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, M. MIHOUBI À PARTIR DE SÉTIF : « Mise en place prochainement d'un plan d'animation culturelle des sites archéologiques »

Un plan d'animation culturelle de plusieurs sites archéologiques à travers le pays sera «prochainement» mis en place, a indiqué dans la soirée de jeudi à vendredi à Sétif, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

S'exprimant à l'ouverture de la 13^{ème} édition du Festival arabe de Djemila, le ministre a précisé que la politique culturelle ne se limitera pas à l'animation des sites archéologiques Timgad et Djemila soulignant que son département œuvre à animer culturellement d'autres sites archéologiques.

Il a, à ce propos ajouté que les efforts se déploient pour créer de l'animation autour des sites d'Annaba, de M'daourouch (Souk Ahras), de Guelma, de Tébessa, de Skikda et de Tipasa détaillant qu'un cahier de charge déterminera les critères liés à l'animation de ces sites.

M. Mihoubi a appuyé que la préservation de ces sites et leur exploitation dans les domaines culturel et

artistique seront prises en considération dans tout plan d'animation soulignant qu'il était inadmissible de posséder autant de sites anciens et de ne pas les valoriser sur les plans culturel et touristique.

Il a rappelé que son département, en collaboration avec celui du Tourisme et de l'artisanat œuvreront à faire des sites anciens, «des espaces ouverts pour l'exploitation culturelle et artistique».

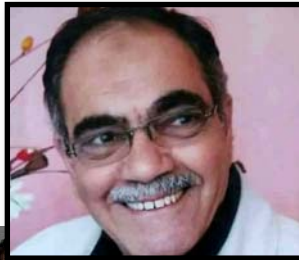
Rappelant l'intérêt que porte le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aux événements culturels, à l'instar du Festival arabe de Djemila, le ministre a souligné que ce festival est «un événement culturel de référence» auquel tout artiste ambitionne d'y participer.

La première soirée de cette 13^{ème} édition de l'antique Cuicul a été animée par la troupe locale Diwan Amer pour la musique Sraoui, la star syrienne Hocine Al Dik et cheb Arras de Sétif.

HOMMAGE

Une foule nombreuse accompagne le comédien Rachid Zeghimi à sa dernière demeure

Une foule nombreuse de proches, de responsables locaux, de compagnons et d'admirateurs a accompagné jeudi, le comédien Rachid Zeghimi, décédé mercredi après-midi à l'âge de 72 ans, à sa dernière demeure après la prière d'El-Dohr, au cimetière central de Constantine.



Affligé par la disparition d'un confrère et un ami, le comédien Antar Hellal a indiqué à l'APS que la mort de Rachid Zeghimi constitue «une grande perte pour la scène culturelle algérienne» soulignant que le défunt déplorait souvent le fait qu'il n'a pas eu l'opportunité de faire montre son talent.

L'autre ami et confrère du défunt, le comédien Allaoua Zermani a tenu à souligner qu'au fil des années, «une complicité» s'était installée entre lui et Rachid Zeghimi affirmant que cette complicité leur a permis de «faire ressortir le meilleur d'eux mêmes».

A l'annonce, mercredi, du décès de Rachid Zeghimi, le ministre de la Culture, depuis la ville de Mostaganem, où il présidait la cérémonie de clôture de la 50^{ème} édition du Festival national du théâtre amateur, s'est incliné à la mémoire du comédien Rachid Zeghimi, et du chanteur Blaoui Houari, disparus le même jour, des suites d'une longue maladie, soulignant

que ces deux disparitions constituent une perte pour la scène culturelle et artistique national. Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi devrait se rendre en fin d'après-midi au domicile du comédien Rachid Zeghimi, à la cité Ameziene, pour présenter ses condoléances à la famille du regretté, selon les services de la wilaya. Né le 20 octobre 1945, Rachid Zeghimi a entamé sa carrière artistique au sein de l'association «Al Amel Al masrahi», encouragé par le défunt L'hacene Bencheikh Lefgoun avant de rejoindre dans les années 1960 l'association «Al Bahalili» où il a campé des rôles dans des œuvres telles que «Al Fananin», «Zawaj, zawaj» et «Saymine».

Le défunt a également participé à plusieurs œuvres artistiques et s'était particulièrement fait remarquer dans la série télévisée «Aassab oua aoutar», produite par la station régionale de télévision de Constantine et dans les films «Rih tour» et «Mani Mani» notamment.

CONSTANTINE

Des mesures seront prochainement prises pour la gestion des annexes des maisons de la culture de la wilaya



Des mesures seront «prochainement» prises pour la gestion des annexes des maisons de la culture réalisées dans la cadre de l'événement, «Constantine, capitale de la culture arabe» a indiqué jeudi après-midi, à Constantine, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

S'exprimant en marge de la cérémonie du 55^{ème} anniversaire de la fête de la police, tenue à la maison de la culture Malek-Haddad, le ministre a précisé que ces mesures ont pour objectif de rentabiliser ces structures et de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'y trouver des espaces de créativité.

M. Mihoubi s'était rendu auparavant au domicile du défunt comédien Rachid Zeghimi, où il a présenté ses condoléances, au nom du Premier

ministre à la famille du défunt leur assurant de sa profonde compassion et la disposition de son département à leur apporter aide et assistance.

Louant les qualités artistiques du défunt, M. Mihoubi a également rappelé l'intérêt que porte le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la catégorie des artistes, créateurs et intellectuels et ses orientations s'agissant de la prise en charge des préoccupations de cette catégorie.

Des retraités du corps de la police ont été honorés pour les efforts qu'ils ont consentis tout au long de leur parcours professionnel au cours de cette cérémonie de même que des enfants de policiers, lauréats dans différents examens ainsi que des représentants de la presse.

APS

MUSIQUE

Des rythmes de la musique Sraoui et des mélodies syriennes à l'ouverture de la 13^{ème} édition du Festival arabe de Djemila

La 13^{ème} édition du Festival arabe de Djemila s'est ouverte dans la nuit de jeudi à vendredi, au site antique de Cuicul (50 km à l'Est de Sétif), sous des rythmes de la musique Sraoui et des mélodies syriennes qui ont enchanté l'assistance.

Tenu en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le «La» de cette première soirée d'un événement culturel devenu référence dans la région des Hauts plateaux a été donné par la troupe locale Diwan Amer dont les membres ont entonné «Stif sedah, nassou mlah», «A'rouah, a'rouah» et «Stif à'ali», agrémentées par des danses typiques de la région de Sétif, exécutées avec art et élégance suscitant de stridents youyous et des salves d'applaudissements en «standing ovation». Le Syrien Hocine Al Dik prend alors le relais, interprétant un bouquet de ses meilleures chansons, reprises en chœur par une assistance charmée par l'ambassadeur de la musique syrienne.

Al Dik, à la voix forte et limpide, chante «Mahlaki», «Ghirek ma bekhtar», «Malyoun behibek» et tant d'autres tubes

faisant planer un parfum de romantisme sur le site antique de Cuicul.

La soirée s'est poursuivie avec Cheb Arras qui, dans un véritable déferlement, en met plein les oreilles à un public avide de détente et de rythmes.

Arras interprète «Hakda dima yasrali», «Tir Al hor», «Kouli ya douda» et «Wayne n'ssibek», chantant l'amour, la vie et l'espoir, faisant le faste de la chanson séfienne et perpétuant des rythmes et des mélodies, identité de toute la région des Hauts plateaux.

La 13^{ème} édition du Festival arabe de Djemila, ouverte avec une minute de silence, observée à la mémoire des défunts, le chanteur Blaoui Houari et le comédien Rachid Zeghimi, disparus mercredi dernier, se poursuivra jusqu'au 27 juillet.

A l'affiche de cette nouvelle édition des stars de la chanson arabe dont Wael Djessar, Nadjwa Karam, Saad Ramadane et Saber Rebai ainsi que des chanteurs locaux dont Cheb Billel, Abdou Deriassa et Cheb Anouar.

CONDOLÉANCES

La famille Harkouk très touchée par la sympathie que vous avez témoigné suite au décès de Mohamed Lamine surnommé

«Papi»

Qu'il est important de se sentir soutenus durant cette épreuve. Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu. Que chacun de vous qui avez partagé des moments de vie et qui vous êtes associée à notre peine soit remercié du plus profond de notre cœur



Programme de la soirée

TF1 19:55
Les invisibles
DIVERTISSEMENT



Pour ce nouveau numéro, des complices de l'animateur ont accepté de participer à des caméras cachées inédites mettant en scène de nombreuses personnalités, mais également des enfants et des inconnus. Piégés et piégés sont réunis à bord d'une péniche sur la Seine avec Arthur pour commenter dans la bonne humeur les images, grâce auxquelles ils découvrent les situations incongrues dont ils ont été les acteurs ou les victimes. Avec Marianne James, Jarry, Denisa Ikonomova, Raymond Demeche, Florent Peyre, Cartman, Eve Angéli ainsi que Laurent Maistret.

France 2 20:00
Football / Euro féminin
FRANCE / AUTRICHE
SAISON 2017



Après avoir affronté l'Islande, les Françaises sont confrontées aux Autrichiennes qui participent pour la première fois à la phase finale de l'Euro. Lors de ce deuxième match déjà décisif pour la qualification pour les quarts de finale, Eve Périsset et les Bleues n'envisagent pas autre chose que la victoire. Les joueuses d'Olivier Echouafni se sont fixées comme objectif le dernier carré de la compétition. L'équipe de France court en effet après une première médaille dans une grande compétition. Lors de ce championnat d'Europe des nations, la génération emmenée par Wendie Renard et Laura Georges figure sur la courte liste des prétendantes pour le titre avec l'Allemagne, tenante du titre, la Norvège, la Suède, et le Danemark.

France 3 19:55
Le sang de la vigne
Réalisateur : René Manzor
Avec : Pierre Arditi, Catherine Deneuve



Après avoir été agressé sur la voie publique, Benjamin Lebel se retrouve à l'hôpital, dans le coma. Au bout de deux jours, il reprend conscience, mais souffre d'une amnésie partielle. Contre l'avis des médecins et de ses proches, il décide de sortir, animé par une idée fixe : retrouver son précieux carnet où sont annotées dix années de dégustations de crus d'exception. Il est bientôt interrogé par le capitaine de gendarmerie Dumont, au sujet d'une affaire de vol de bouteilles. Son carnet a été retrouvé sur les lieux du larcin.

CANAL+ 20:00
Football / Match amical
SPORTING CLUB PORTUGAL (PRT) / MONACO (FRA)



Les Monégasques, emmenés notamment par Guido Carrillo et Youri Tielemans, terminent leur préparation d'avant saison avec un test sérieux face au Sporting Portugal, troisième du championnat lusitanien la saison passée. Les champions de France en titre préparent ainsi le Trophée des Champions, première compétition officielle disputée face au PSG, le 29 juillet prochain à Tanger, au Maroc. Leonardo Jardim, l'entraîneur de l'équipe de l'ASM, devrait aligner un onze qui se rapprochera de la formation qui affrontera les Parisiens dans une semaine. Les joueurs de la Principauté devront notamment se méfier de Bas Dost, l'attaquant du Sporting auteur de 34 buts la saison dernière, et de la nouvelle recrue argentine, Rodrigo Battaglia.

6 20:00
NCIS : Nouvelle-Orléans
Réalisateur : Mary Lou Belli
Avec : Scott Bakula, Lucas Black



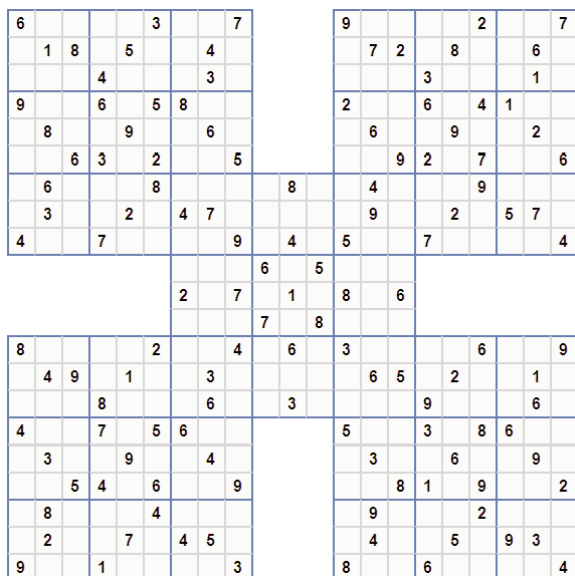
Le NCIS enquête sur le meurtre d'un soldat, survenu en marge d'un rallye moto organisé en ville. Il faisait partie d'un club de vétérans dont Pride et LaSalle s'empressent d'aller interroger quelques membres. Ces derniers sont persuadés que le criminel appartient à un groupe de motards rivaux, les Niners. La tension monte rapidement. Christopher se confie à Gregorio sur les turbulences de sa vie privée.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1626

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



"La mort est une façon pour la nature de dire «Votre table est prête!»"

* Robin Williams

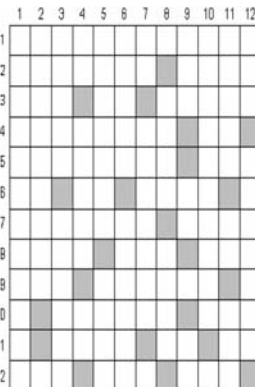
Mots croisés n°1626

Verticalement :
1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Consue - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien ouï - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant

prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobélium - Béryllium
12. Déténué - Unité de mesure de travail - Souverain

Horizontalement :
1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la raillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la

voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession



Terreurs



carrière d'artiste œuvres routier	comble de louanges sucrerie	trou dans le mur lit lentement	distingué pas très discret	aigle renonçant	hôtels de ville bon coup de raquette intacts	divinité féminine génése
lentilles				prétend		
compétiteur			couvertures blanchis			
tache de papillon durée de vie				classas travail postal		
		mous voleuse à plumes			ville du midi compriméras	
traçés sur la roche époux			bien portantes confiée		note vieille monnaie	conte
				arbuste de haie torches		
boisson de five o'clock	texte législatif bloqués	cri de bacchanthe fixeras			filets d'eau	grande faiblesse
insatis-faite régions rurales				agréable grosse gorgee	petit sapajou deesse d'Egypte	
mortes par immersion	point de saignée os de l'épaule		double continent total			prend des coups
			ville de Moldavie passage urbain		personnel avoir l'audace	
bolides célestes fleur de confiture					prévenance port de Tunisie	
		flânas type d'assemblage			cassant flèche	
				muni monnaie bulgare		ferments gastriques
édile espagnol	liasse de feuilles firmament		trompai herbage			
pas très difficile extrait			saint en Bigorre fin de verbe	posses-sif cours sibérien		sinistres initiales symbole du titane
		surexcitations				
aile dure				idiotie		

*C'est arrivé un
22 juillet*

[illegible]

EPINEURIENNE
PARESSEUX ■ O ■
IPECA ■ ALARME
SU ■ R ■ BLEU ■ BU
SLOOP ■ I ■ CAR ■
OEIL ■ OSSELET
I ■ SOUSMARINE
REIGNIER ■ MTS
EGLISE ■ ODE ■ S
■ ALE ■ RODIN ■ O
CLOSE ■ LETTON
BEN ■ TRESSES ■

S	A	S	C	A	G	D
T	T	A	N	O	T	T
R	A	E	C	N	U	R
E	C	T	I	R	P	E
U	P	A	L	O	E	S
S	E	B	U	I	I	S
R	E	A	U	M	E	R
E	G	M	U	O	I	A
F	A	I	U	N	R	S
M	D	T	E	O	A	S
A	D	A	L	I	I	A
N	D	P	E	S	O	E
O	E	C	E	S	O	R
R	I	E	A	G	R	D
A	P	E	C	A	S	E
P	E	R	E	F	F	

1812 : bataille des Arapiles.
1864 : bataille d'Atlanta.
1917 : le Siam déclare la guerre à l'Allemagne.
1969 : le général Franco désigne le prince Juan Carlos comme son successeur à la tête de l'Espagne.
1994 : Yahya Jammeh prend le pouvoir en Gambie par un coup d'État.
2011 : attentats à Oslo en Norvège.
2012 : Pranab Mukherjee est élu président de l'Inde.

Célébrations :
 - Swaziland : Anniversaire de l'ancien roi Sobhuza II.
 - Journée de l'approximation de pi (22/7 est approximativement égal à π)

MONDIAL - 2017 DE HANDBALL U - 21

ALGÉRIE : Le public de Harcha, véritable 8^e homme

Le public de la salle Harcha-Hacène a confirmé encore une fois son amour pour le handball en prêtant main forte à la sélection algérienne à l'occasion de ses deux premières sorties face au Maroc (victoire 24-19) et à l'Argentine (25-25) dans le groupe D du Championnat du monde des moins de 21 ans qui se poursuit à Alger.

L'absence de la médiatisation de ce rendez-vous planétaire n'a pas eu raison d'un public en or acquis à la cause des jeunes de l'entraîneur Rabah Gherbi. Hommes, femmes et enfants ont tout simplement envahi les gradins de la mythique salle Harcha contre les Marocains et les Verts étaient même crispés durant le match suite à cet énorme engouement. "Le public a été d'un très grand apport et nous souhaitons qu'il continue à nous soutenir pour la suite de la compétition. Voir tout ce monde à Harcha motive n'importe quel joueur. Je suis habitué à jouer dans une salle pleine, ce qui n'est pas le cas pour la majorité des joueurs de l'équipe", a déclaré à l'APS Ayoub Abdi, l'un des rares joueurs "chevronnés" de cette formation nationale U21, à l'issue du match face au Maroc. Les supporters semblent "sentir le coup", prenant conscience que contrairement au passé, la sélection nationale U21 ne va pas faire de la simple fi-

guration mais jouer pour passer au second tour et pourquoi pas prendre la 3^e place du groupe D qui évitera aux Verts d'affronter le leader de la poule C, probablement l'Espagne. "Le public de Harcha est un connaisseur depuis toujours. Les joueurs vont progressivement s'habituer à jouer devant ce public nombreux qui vous donne chaque fois de la force pour réussir les meilleures performances possibles et surtout vous aide à dépasser les périodes difficiles", assure le coach national, Gherbi. Les amoureux de la petite balle algérienne gardent de bons souvenirs de cette salle, témoin des exploits de la sélection, le dernier remontant à la Coupe d'Afrique des nations-2014 (CAN-2014) remportée par les Verts après leur victoire en finale devant les Tunisiens. "J'ai l'impression de revivre la même période de la CAN-2014. Nous n'allons quand même pas gagner le titre mondial cette fois-ci mais je suis confiant en

cette jeune équipe qui constituera dans un proche avenir le noyau de la sélection seniors", souhaite Yacine (40 ans), un supporter rencontré lors de la rencontre face aux Argentins. Il faut cependant signaler que cette forte présence du public se limite aux rencontres de la sélection algérienne. Le problème de transport, notamment vers La Coupole, a été vite résolu par les organisateurs qui ont mobilisé depuis jeudi des navettes de l'ETUSA vers cette salle, en partance des stations du 1^{er}-Mai, de la Place des Martyrs et de Bachdjarah, mais l'affluence reste faible en cette période de vacances d'été. "Mes jumeaux Nazim et Mélissa (11 ans) découvrent le handball et ils ont été très heureux d'assister à la belle affiche France-Suède. Moi



j'aime le handball et je suis ravi que mes enfants soient attirés par cette discipline", se réjouit Said Abidi (55 ans), professeur d'histoire au lycée Cheikh-Bouamama d'Alger, qualifiant d'"idéales" les conditions à La Coupole. Un public nombreux est attendu à Harcha pour les prochains matchs de l'Algérie face à la Croatie (samedi) et l'Arabie Saoudite (lundi). Allemagne-Norvège ou Danemark-Suède valent aussi le détour à La Coupole et les organisateurs ont promis de travailler encore plus sur la médiatisation pour garantir la réussite populaire du Mondial d'Alger.

SELON L'ENTRAÎNEUR DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE RABAH GHERBI :

«Après deux matchs joués, le bilan ne peut être que positif»

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21), Rabah Gherbi, a estimé après deux matchs joués au Mondial de la catégorie, que le rendement de son équipe était "positif" malgré quelques imperfections dues au manque d'expérience et à la pression des grandes compétitions internationales. "Après deux matchs joués, le bilan ne peut être que positif, il y a certes quelques imperfections dues au manque d'expérience et à la pression mais l'équipe réagit bien comme elle l'a démontré face à l'Argentine en revenant deux fois au score", a déclaré Gherbi à l'APS. Après deux journées de compétition, le Sept algérien enregistre un bilan d'une victoire face

au Maroc (24-19) et un match nul devant l'Argentine (25-25) et s'apprête à défier les favoris du groupe D, l'Islande (vendredi) et la Croatie (samedi), après la journée de repos jeudi. "Maintenant, nous avons 24 heures pour bien récupérer et préparer les matchs face à l'Islande et la Croatie qui pratiquent un autre style de handball. Avec le staff technique, nous allons étudier et décortiquer les vidéos de leurs premiers matchs pour essayer de trouver des solutions aussi bien défensives pour stopper leurs attaquants, qu'offensives pour contourner leur bloc défensif", a-t-il souligné. De son côté, l'arrière virevoltant des Verts, Mostafa Hadj Sadok, a estimé que les prochains

matchs seront d'un autre "calibre", vu le niveau de jeu et l'expérience de la Croatie et de l'Islande. "Nous nous attendons à un match difficile face à l'équipe islandaise, mais nous avons les qualités nécessaires pour les défier et jouer nos chances à fond. Nous allons étudier leur façon de jouer sur vidéo durant la journée de repos pour être prêts vendredi", a déclaré le N. 23 de la sélection nationale. Pour sa troisième sortie, prévue vendredi à la salle Harcha d'Alger (20h45), la sélection algérienne sera opposée à son homologue islandaise. Les deux autres matchs du groupe D mettront aux prises la Croatie à l'Argentine (10h00) et l'Arabie saoudite au Maroc (12h00).

HANDBALL -- MONDIAL 2017 :

L'Allemagne et la Norvège confirment, la Tunisie tombe devant le Brésil

L'Allemagne et la Norvège ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie en allant chercher la deuxième victoire dans le cadre du groupe A, alors que la Tunisie a essuyé sa première défaite devant le Brésil (Gr.C), jeudi pour le compte de la deuxième du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (18-30 juillet). Lors de la deuxième journée du groupe A, disputée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, les Norvégiens n'ont trouvé aucune difficulté pour se débarrasser de leur

adversaire du jour, à savoir la Hongrie sur le score de 31-22. Ce deuxième succès permettrait à la Norvège d'occuper la tête du groupe A avec 4 points, en compagnie de l'Allemagne (4 pts), alors que la Hongrie a concédé sa deuxième défaite après celle concédée face à l'Allemagne (21-25). De son côté, l'Allemagne a dominé le Chili dans un match à sens unique dont le résultat final reflète parfaitement sa supériorité (51-25), obtenant ainsi sa deuxième victoire pour le compte du groupe A, après celle obtenue face à la Hongrie. La Co-

rée du Sud a été battue par un but d'écart par les Iles Féroé (27-28), lors de la dernière rencontre de cette deuxième journée du groupe A. Dans le groupe C, la Tunisie, championne d'Afrique en titre, a concédé sa première défaite dans le tournoi, en perdant face au Brésil (29-36), après avoir remporté leur premier match face au Burkina Faso (50-17). Le Brésil a décroché, de son côté, sa première victoire après la défaite face à l'Espagne (29-21), pour le compte de la 1^{ère} journée, un succès très important en vue d'une probable qua-

lification aux huitièmes de final du tournoi mondial. Même chose pour l'Espagne qui a pris le dessus sur la Russie (31-26), une victoire qui positionne la Roja sur la deuxième marche du groupe C, derrière la Macédoine qui s'est baladée devant le Burkina Faso (48-20). La première place du groupe C revient à la Macédoine avec 4 points, accompagnée de l'Espagne (4 pts), vient juste derrière la Tunisie et la Russie avec 2 points chacun, alors que la Russie et le Burkina Faso ferment la marche avec 0 point.

La gazette du Championnat du monde

FAMILLES : les organisateurs du Mondial U-21 ont réservé des tribunes pour les familles à la salle Harcha-Hacène. Il s'agit des sièges sous le tableau d'affichage.

RETROUVAILES : l'entraîneur national des U-21, Rabah Gherbi, a déjà affronté le coach islandais, Arndal Sigurstein, lors du Championnat du monde seniors 1997 au Japon. Les deux équipes s'étaient neutralisées (27-27) pour le compte du groupe A. Algérie et Islande vont s'affronter vendredi soir à Harcha (20h45) lors de la 3^e journée du groupe D.

ADMIRATION : l'entraîneur de football Kamel Achouri, qui dirige actuellement l'ESM Koléa, n'a pas caché son admiration pour la sélection algérienne de handball des U-21. "Ca fait plaisir de voir une équipe algérienne de jeunes évoluer avec ce niveau. Mon souhait est que cette génération soit sérieusement prise en charge pour former le noyau de la sélection première de demain", a-t-il témoigné.

ARABIE SAOUDITE : les joueurs de la sélection saoudienne ont refusé de s'arrêter en zone mixte pour les traditionnelles déclarations post-rencontre à la presse après la lourde défaite devant l'Islande (48-24) dans le cadre de la 2^e journée du groupe D.

AFRIQUE : c'est la troisième fois que le continent africain accueille un Championnat du monde de handball des moins de 21 ans, après l'Egypte en 1993 et 2009.

(3^E JOURNÉE - GROUPE B) : La France accrochée par la Slovaquie (22-22)

La France a été tenue en échec vendredi par la Slovaquie 22-22 (mi-temps 12-12) en match disputé à La Coupole du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, comptant pour la 3^e journée du groupe B du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21). Après deux succès de rang enregistrés face à l'Egypte (36-30) et la Suède (31-28), la France (tenante du titre) a calé devant une coriace équipe de Slovaquie. A l'issue de ce match nul, la France et la Slovaquie se partagent le poste de leader du groupe B avec 5 points chacune en attendant le déroulement des deux autres matchs de cette poule : Danemark-Qatar (12h00) et Egypte-Suède (14h00).

(3^E JOURNÉE - GROUPE D) : La Croatie bat l'Argentine (26-24)

La Croatie s'est imposée vendredi face à l'Argentine 26-24 (mi-temps 13-8) en match disputé à la Salle Harcha-Hacène d'Alger, comptant pour la 3^e journée du groupe D du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21). Il s'agit du troisième succès de rang pour la Croatie qui a déjà disposé de l'Arabie Saoudite (32-26) et du Maroc (29-12). De son côté, l'équipe d'Argentine compte une défaite face à l'Islande (36-27) et un match nul face à l'Algérie (25-25). Grâce à ce succès, la Croatie se hisse provisoirement seule à la 1^{re} place avec 6 points et valide son billet pour le Tour principal, en attendant le déroulement des deux autres matchs de cette poule : Arabie Saoudite - Maroc (12h00) et Islande - Algérie (20h45).

(GR. A - 2^E JOURNÉE) : Corée du Sud-Iles Féroé (27- 28)

La sélection des Iles Féroé s'est imposée face à son homologue de la Corée du Sud 28 à 27 (mi-temps : 16-12), jeudi soir à Alger dans le cadre de la 2^e journée du groupe A du Tour préliminaire du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans. Dans les autres rencontres de la poule jouées plus tôt, la Norvège a battu la Hongrie (31-21), alors que l'Allemagne a dominé le Chili (51-25).

(GR. C - 2^E J) : La Macédoine domine le Burkina Faso (48 - 20)

La Macédoine a dominé le Burkina Faso 48 à 20, (mi-temps : 23 à 08), jeudi à Alger dans le cadre de la 2^e journée du groupe C du Tour préliminaire du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans. Dans les autres rencontres de la poule jouées plus tôt, le Brésil a battu la Tunisie (36-29), alors que l'Espagne s'est imposé devant la Russie (31-26).

AG ÉLECTIVE DU COA : Les fédérations contestataires déboutées par le TAS

Le Tribunal arbitral algérien des sports (TAS) a débouté les fédérations sportives ayant contesté les conditions de déroulement de l'Assemblée générale élective (AGE) ayant conduit à la réélection de Mustapha Berraf pour un nouveau mandat à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict communiqué jeudi par l'instance juridique dont une copie a été transmise à l'APS.

«Le Tribunal arbitral algérien des sports a accepté le principe d'arbitrage dans sa forme, selon la juridiction en vigueur, mais la demande d'annulation des résultats de l'Assemblée générale élective du COA a été rejetée avec la nécessité de faire sortir le ministère de la Jeunesse et des Sports de ce litige», peut-on lire dans le verdict final rendu par le TAS.

Des représentants de plusieurs fédérations sportives algériennes avaient déposé une requête au niveau du TAS sur le déroulement de l'AGE qui a porté Berraf à la tête du COA pour le mandat quadriennal 2017-2020, le 27 mai dernier.

Après cette décision, le COA a lancé «un appel solennel à l'ensemble des membres de la famille olympique et sportive algérienne à unir leurs efforts et à se mobiliser au service de (leurs) sportifs et de (leurs)

élites». «Notre pays est engagé dans plusieurs événements sportifs dans toutes les disciplines et sera l'hôte des prochains Jeux Africains de la Jeunesse en juillet 2018 dont le compte à rebours a déjà commencé. A cet effet, nous nous tenons à la disposition de nos collègues des fédérations et

du ministère de la Jeunesse et des Sports, comme le stipule la Charte olympique et la Loi algérienne, pour oeuvrer ensemble et en bonne harmonie, dans l'intérêt exclusif des athlètes et de l'Algérie», a ajouté Mustapha Berraf, se disant «entièrement disponible» pour participer à «tout dialogue ou

toute initiative émanant des pouvoirs publics pour la consolidation du mouvement olympique et sportif algérien».

Mustapha Berraf a été réélu à la tête du COA avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).



AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE: Abdeslam Draa, seul candidat en lice (FAB)

Abdeslam Draa est le seul candidat en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), en vue de l'assemblée générale élective (AGE) qui aura lieu le 1er août au Complexe sportif Sveltess de Chéraga (Alger), a appris jeudi l'APS du secrétaire général de la FAB.

Abdeslam Draa, représentant de la ligue de Constantine, occupait le poste de 1er vice-président avant d'assurer l'intérim à la tête de l'instance fédérale suite à la suspension prononcée par le ministère de la Jeunesse et des Sports à l'encontre de

Abdelmadjid Nehassia, président de la FAB. «La Commission de candidatures a reçu un seul dossier jusqu'à jeudi à 16h00, avant de laisser place à la commission des recours qui aura jusqu'à dimanche pour valider définitivement la candidature de Draa au poste de président de la FAB», a déclaré à l'APS le secrétaire général de la FAB, Taoufik Khatib.

Les membres de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), ont retiré samedi dernier leur confiance au prési-

dent de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia.

La commission de candidature est composée de Yacine Rechache, Bendidani Said et Belmili Abdelhak, alors que les trois membres de la commission de recours sont : Bachir Haigoun, Kemmouché rahab et Debou Sofiane.

Pour rappel, Nehassia avait été élu le 4 mars dernier à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020, en remplacement de Nabil Sadi, déclaré inéligible par la tutelle.

FUTSAL/TOURNOI INTERNATIONAL POUR SOURDS: Participation du club sportif amateur de Rahouia (Algérie)

Le club sportif amateur de la commune de Rahouia, wilaya de Tiaret (CSASR), devrait prendre part, les 8 et 9 septembre prochains, à Istanbul en Turquie, au 3^e tournoi international de Futsal (5x5) pour Sourds, a indiqué un commu-

niqué du club. La délégation algérienne sera composée de dix joueurs, deux entraîneurs, un kinésithérapeute et trois responsables, soit 16 membres, ajoute la même source. «C'est la première fois que le club sportif amateur de Ra-

houia participe au tournoi d'Istanbul, organisé par le club sportif silencieux de la capitale turque», a indiqué le président du CSASR, Lazreg Hadji, ajoutant que son club est confronté à un manque de moyens financiers et qu'il at-

tend des réponses de tous ceux que le club a sollicité pour une possible aide afin de permettre au club de Futsal de concrétiser sa participation à cette manifestation sportive.

COUPE DAVIS/3E JOURNÉE - POULE B: La sélection algérienne domine son homologue libyenne 3-0

La sélection algérienne de tennis a battu jeudi soir l'équipe libyenne (3-0) pour le compte de la troisième journée de la Coupe Davis (groupe 3, zone Afrique), qui se déroule au Caire (Égypte) du 17 au 23 juillet.

Dans le cadre du premier match simple, Youcef Ghezal a balayé Mohamed Ghshuot sur le score de 6-0 6-0, avant que son compatriote Mohamed Hassan ne s'impose face à Ahmed Mouhan 6-2 6-3.

Le duo algérien Ghezal et Hichem Yasri a dominé le tandem libyen composé de Ghshuot et Mouhan 6-2 6-3, dans le tableau double.

Pour le compte de la quatrième et dernière journée de la poule B, prévue vendredi, les "Verts" seront opposés au Bénin.

Une rencontre que les Algériens doivent impérativement remporter pour poster leur ticket aux matchs des play-offs.

Lors de la 1^{re} journée disputée mardi,

la sélection nationale avait perdu sa rencontre face au Kenya (2-1), avant de reprendre du poil de la bête et de s'imposer face au Botswana (3-0) dans le match comptant pour la seconde journée disputée mercredi. Au classement général, le Kenya qui a remporté ses trois matchs est en tête de la poule B, alors que l'Algérie et le Bénin se partagent la seconde place. La Libye et le Botswana sont respectivement quatrième et cinquième.

TENNIS / IRIS LADIES TROPHY (BELGIQUE) TABLEAU FINAL: Ibbou passe en quarts de finale

La joueuse algérienne de tennis Inès Ibbou a validé jeudi en fin de journée son ticket pour les quarts de finale du tournoi Iris Ladies Trophy, qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis Club Charles-Quint de Bruxelles (Belgique), du 15 au 23 juillet.

Ibbou s'est imposée difficilement en trois sets face à la Belge Victoria Smirnova 2-6, 7-5, 6-2. Pour le compte des quarts de finale, l'Algérienne jouera vendredi face à la Suédoise Mirjam Bjorklund.

En cas de victoire, Ibbou défiera en demi-finales le vainqueur du match opposant la Brésilienne Luísa Stefani à la Belge Axana Mareen. Cette compétition, destinée uniquement aux dames, est dotée d'un prize-money de 15.000 dollars.

HANDISPORT/MONDI AUX-2017 D'ATHLÉTISME: Les frères Baka et Hamoumou en finale du 800m (T13)

Les Algériens Abdellatif Baka, son frère Fouad et Mohamed Fouad Hamoumou se sont qualifiés jeudi en soirée à Londres, pour la finale du 800m (T13), comptant pour la 7^e journée des Championnats du Monde d'athlétisme handisport.

Engagé dans la 1^{re} série, Abdellatif Baka a remporté la course en 1:55.42, devançant, respectivement, le Tunisien Bilal Aloui en 1:56.66 et le Polonais Lukasz Wieciecki en 1:56.75 (les trois athlètes passent en finale), en plus du Marocain Omari Rahhali (1:57.02) qui sera aussi présent grâce aux temps.

Fouad Baka et Hamoumou seront également présents lors de la finale du 800m (T13), après avoir pris, respectivement, les 1^{re} et 2^e places de leur série (2^e), courue en 1:56.14 et 1:56.43.

De la 2^e série, se sont aussi qualifiés le Marocain Mohamed Amgoun (1:56.88) et l'Ukrainien Serhii Bereziuk, au temps (1:56.96).

La finale prévue samedi à 21h10 mettra aux prises les neuf athlètes qualifiés avec l'objectif de succéder au Russe Egor Sharov, détenteur du titre mondial en 1:53.16, mais absent en raison de la suspension infligée au Comité paralympique russe pour «dopage», juste avant les derniers Jeux paralympiques de Rio en 2016.

Par contre, le record du monde de l'épreuve du 800m (T13) est détenu par l'Algérien Abdellatif Baka depuis mai 2015 à Séoul. Il est de 1:50.70. La soirée de jeudi a vu le rajout d'une autre médaille d'or à la moisson algérienne au rendez-vous londonien, grâce au lanceur de club, classe (F32), Lahouari Bahlaz qui s'est adjugé le titre mondial avec un jet mesuré à 34.31m, réussi à son 3^e essai, devant le Polonais Maciej Sochal (33.22m) et le Britannique Stephen Miller (29.32m).

Karim Betina, l'autre Algérien engagé dans le concours, s'est contenté d'une 7^e position avec 25.82m assurée à son 6^e et dernier essai.

Un jet qui constitue néanmoins sa meilleure performance de la saison. Dans la même journée, l'Algérien Nasser Djamil s'était qualifié en finale du 200m (T12), après avoir remporté sa série des demi-finales en 22.74. La finale aura lieu vendredi en soirée.

L'issue de sept journées de compétition, l'Algérie conserve toujours sa 9^e place avec un total de huit médailles (5 or, 2 argent et 1 bronze).

APS

FOOTBALL : Une CAN à 24 «a ses avantages mais aussi ses inconvénients», estime Zetchi

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a estimé jeudi qu'il souhaitait voir les membres du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) se donner un temps de réflexion avant de trancher sur le passage à 24 sélections en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, une option qui, selon lui, a des «avantages, mais aussi des inconvénients».

«C'est un sujet qui mérite réflexion. C'est évident qu'il y aurait des inconvénients, mais aussi des avantages à avoir une CAN avec 24 équipes.

Il va falloir bien étudier la faisabilité par rapport au contexte du continent africain. Il faut une cartographie des potentialités de chaque pays pour voir si nous sommes réellement prêts sur le plan organisationnel avant de se lancer dans une CAN à 24», a déclaré Zetchi au micro de RFI en marge des travaux du symposium organisé par la CAF mardi et mercredi à Rabat (Maroc).

«L'idée mérite d'être explorée, mais il serait prématuré de prendre une décision trop rapide. J'espère que les membres du comité exécutif se donneront le temps de la réflexion», a-t-il ajouté.

La résolution de passer de 16 à 24 sélections sera étudiée jeudi par le comité exécutif de la CAF, qui penche vers son adoption, avant de la présenter pour le vote des membres du congrès extraordinaire de la première instance footballistique continentale vendred.

Interrogé sur les intentions de l'Algérie d'abriter l'événement au cas où cette résolution soit entérinée, le patron de la FAF a assuré qu'étant «un grand pays avec des infrastructures,



l'Algérie est disposée à tout moment à accueillir une compétition continentale».

«On va s'accrocher pour aller au Mondial-2018»

Revenant sur les changements qu'il est en train d'opérer dans le football algérien avec cette opération de restructuration qu'il vient de lancer depuis son élection à la tête de la FAF, le 20 mars dernier, en remplacement de Mohamed Rouraoua, le même responsable s'est dit optimiste quant à la réussite de ce processus.

«À l'image de la CAF avec son nouveau président Ahmad, que je félicite encore

une fois pour sa vision, je dirai que nous sommes dans le même état d'esprit.

Notre nouvelle équipe symbolise aussi le renouveau du foot algérien. Sans vouloir éliminer ce qui a été fait jusqu'à présent, nous essayerons de redynamiser notre institution. Notre football a tout de même des potentialités énormes et nous devons entrer dans une autre dimension», a-t-il encore dit, rassurant au passage les anciens footballeurs, à l'image de l'ex-capitaine des Verts, Madjid Bougherra, quant au rôle qu'ils vont justement jouer dans le processus de renouveau qu'il a enclenché.

«Madjid peut apporter beaucoup à la sélection et je

compte sur lui pour contribuer au renouveau.

Je crois que sans les anciens footballeurs, on ne construit pas le football de demain», a-t-il expliqué.

Pour ce qui est des chances de la sélection algérienne dans les éliminatoires de la Coupe du monde de 2018, après un début presque raté avec un seul point obtenu en deux matchs, l'ex-président du Paradou AC, refuse de lâcher du lest.

«En tant que compétiteur on se doit de jouer nos chances à fond ! L'entame a été difficile avec un seul point à l'issue des deux premiers matchs. Mais on va s'accrocher et continuer d'y croire», s'est-il engagé.

LIGUE 1 MOBILIS : Cherfoui et Hichem Cherif rejoignent le contingent des nouvelles recrues du NA Hussein Dey

Le NA Hussein Dey continue de se montrer très actif en matière de recrutement, en portant à 16 le nombre de joueurs engagés en cette période de mercato estival après avoir fait signer jeudi soir le défenseur Tarek Cherfaoui et l'attaquant Hichem Cherif, a appris l'APS de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Cherfaoui arrive du club voisin du CR Belouizdad, avec lequel il a résilié son contrat quelques jours seulement après le trophée de la coupe d'Algérie remporté face à l'ES Sétif, tandis qu'Hichem Cherif atterrit chez le club banlieusard de la capitale en provenance du MC Oran.

Après une saison moyenne, au NAHD l'on a décidé de faire une véritable mue. Plusieurs joueurs ont été libérés pour laisser place à l'arrivée d'un contingent de nouvelles recrues, dont les plus connues sont, outre Cherfaoui et Hichem Cherif, l'attaquant de la JS Kabylie Mohamed Boulaoudet, le gardien de but du MC Alger Kheïreddine Bousouf, et le milieu de terrain de l'USM El Harrach, Chemseddine Harag.

Le NAHD se trouve actuellement au Caire où il disputera samedi son premier match pour le compte de la coupe arabe des clubs face à Al Wihda des Emirats arabes unis.

Idriss Saâdi (Cardiff) dans le viseur de Strasbourg

L'international algérien Idriss Saadi, sociétaire de Cardiff (Championship anglaise), est sur les tablettes de Strasbourg (Ligue 1 française), rapportait le magazine *France football* jeudi.

Le buteur algérien est en contact avancé avec Strasbourg, promu en Ligue 1 française. Plusieurs possibilités ont été étudiées : un prêt, comme un transfert sec, croit savoir la même source. Après une saison compliquée à Cardiff City, qu'il avait rejoint à l'été 2015, Idriss Saadi (25 ans) s'est complètement relancé la saison dernière, en Belgique.

Prêté à Courtrai, le buteur a été l'un des canonnières les plus prolifiques du Championnat belge (14 réalisations).

Formé à Saint-Etienne, où il a connu la L1 entre 2010 et 2013, l'attaquant pourrait retrouver l'Hexagone dans les prochains jours.

Buteur de surface, puissant et intelligent, le natif de Valence avait brillé à Clermont Foot en 2014, où il a inscrit 20 buts en une quarantaine de matches.

Blessé en janvier 2015 (rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche), Idriss Saadi a connu une période difficile, avant de retrouver de l'élan à Courtrai. Saadi avait été convoqué par l'ex-sélectionneur des Verts Georges Leekens pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 disputée en janvier dernier au Gabon.

LIGUE 1 MOBILIS : Les clubs à l'heure de l'austérité

Confrontés à des difficultés financières énormes, les clubs de Ligue 1 professionnelle de football se retrouvent contraints de recourir à un plafonnement de salaires qui ne dit pas son nom, alors que jusqu'ici, ils dépendaient sans compter, notamment lors de pareille période de mercato estival pour s'offrir les meilleurs joueurs sur le marché des transferts.

Autres temps, autres moeurs, diront certains, en se référant à cette nouvelle stratégie adoptée, depuis le début du mercato estival actuel, par les pensionnaires de l'élite algérienne qui optent, sans doute forcés, pour une austérité inéluctable.

Même les clubs réputés pour leur bonne santé financière sont «entrés dans le rang», en réduisant sensiblement leur masse salariale, quitte à se passer des services de leurs meilleurs éléments.

Le champion d'Algérie sortant, l'ES Sétif, a d'ailleurs montré la voie, en se séparant de son portier N.1, Sofiane Khedairia, pour la simple raison que ce dernier a refusé de revoir à la baisse son salaire.

«Nous n'avons plus les mêmes ressources financières du passé. Nous venons également de perdre un sponsor de taille qui refuse de prolonger son

contrat avec nous. Nous sommes désormais dans l'obligation d'adopter une stratégie d'austérité, au risque de nous retrouver dans une situation de cessation de paiement des salaires d'ici à quelques mois», explique le président de l'ESS, Hacen Hamar.

En fait, l'Entente a traversé une zone de turbulences en fin de saison 2016-2017, à cause justement de ses soucis financiers.

Les coéquipiers d'Abdelmoumen Djabou étaient montés au créneau pour réclamer le paiement de plusieurs salaires.

Pis, ils ont même failli bouter le match de demi-finales de la Coupe d'Algérie face au MC Alger.

Le même scénario va se reproduire quelques jours après à l'occasion de la finale de Coupe, que les Sétifiens ont fini par perdre face au CR Belouizdad.

Les clubs de Sonatrach ne sont pas mieux nantis

Il faut dire que même les formations rachetées par Sonatrach et ses filiales, à l'instar du MC Alger et du CS Constantine, ne sont pas mieux nantis sur le plan financier.

Le manque du nerf de la guerre est durement ressenti du côté du MCA, où

l'on peine à effectuer l'opération de recrutement. Ce n'est pas tout, la direction du club a été instruite par l'actionnaire majoritaire de sa société sportive pour plafonner les salaires de ses joueurs.

Une instruction que les dirigeants mouloudéens trouvent du mal à appliquer face à la «résistance» des concernés. Au "Doyen", deuxième plus forte masse salariale du championnat derrière le CSC, certains éléments touchent un salaire dépassant les trois millions DA et il sera difficile de les convaincre de faire des concessions.

Le MC Oran, la JS Kabylie et bien d'autres équipes de la Ligue 1 ont toutes demandé à certains de leurs joueurs de diminuer leurs salaires, au moment où les dettes ne font que s'accumuler, notamment envers les services de sécurité sociale.

Dans la foulée, la Ligue de football professionnel (LFP) avait interdit à pas moins de 12 clubs de l'élite de recruter de nouveaux joueurs, en raison de leurs dettes envers d'anciens employés qui ont recouru à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour être rétablis dans leurs droits.

Les délais impartis à ces clubs pour épurer leurs dettes envers ces joueurs ont expiré jeudi.

LIGUE 1/ CR BELOUIZDAD: Belhadji et Belhadji renforcent le staff technique, mais toujours pas d'entraîneur en chef

Le staff technique du CR Belouizdad, détenteur de la Coupe d'Algérie, a été renforcé par l'arrivée de l'ex-entraîneur des gardiens de but de la sélection algérienne, Hassen Belhadji, qui a paraphé jeudi un contrat de deux ans, a appris l'APS auprès de la formation de Ligue 1 Mobilis.

Belhadji avait travaillé dans les staffs des différents sélectionneurs nationaux qui se sont succédés à la barre technique des Verts depuis 2008, soit Rabah Saâdane, Abdelhak Benchikha, Vahid Halilhodzic, Christian Gourcuif, Milovan Rajevac et Georges Leekens.

Outre Belhadji, la direction du "Chabab" a engagé le préparateur physique Hassen Belhadji, ancien membre du staff technique de la sélection algérienne des moins de 17 ans. Cela se passe au moment où le président du CRB, Mohamed Bouhafs, peine à engager un nouvel entraîneur en chef pour pallier le départ du Marocain Badou Zaki.

Après l'échec des négociations avec Abdelhak Benchikha, des pourparlers ont été engagés avec d'autres techniciens, dont l'Egyptien Chawki Gharib.

APS

Kolarov file à l'AS Rome

Aleksandar Kolarov va quitter Manchester City. Le défenseur international serbe, capable d'évoluer autant dans le couloir gauche qu'en charnière, va renforcer l'AS Rome dans les jours à venir. Selon Sky Sports, les deux formations ont trouvé un terrain d'entente pour le transfert du principal intéressé, à hauteur de 6,5 millions d'euros. Le joueur de 31 ans va donc retrouver la Serie A, qu'il avait quittée en 2010 alors qu'il portait les couleurs de la... Lazio.

**Bonucci a-t-il choisi le Milan AC ?**

Arrivé en provenance de la Juventus Turin cet été, Leonardo Bonucci a livré ses premiers mots à la presse. Il explique le choix de rejoindre les Rossoneri: "Lorsque vous pensez à l'AC Milan, vous vient naturellement à l'esprit l'histoire du club, de tous les champions qui ont porté les célèbres couleurs de l'équipe.

Je pense à Baresi, Costacurta, Maldini, Nesta, Tassotti. Je les admire pour ce qu'ils ont donné au football et à ce club. Ce sont des légendes. J'arrive aujourd'hui pour commencer à écrire une nouvelle page de l'histoire des Rossoneri et de ma carrière.

Le défi commence maintenant, une nouvelle aventure commence aujourd'hui avec des coéquipiers qui, comme moi, ont tellement faim de gagner. Je tiens à remercier toute l'équipe, le Directeur général Fassone, le Directeur sportif Mirabelli et M. Montella, qui m'ont tous fortement appuyé et m'ont fait me sentir au cœur de ce nouveau projet ambitieux.

Giroud aurait fait son choix pour le mercato

Olivier Giroud pourrait quitter les Gunners cet été. L'arrivée d'Alexandre Lacazette à Arsenal devrait pousser l'ancien montpellierain dans les bras d'un autre club. Et Giroud aurait fait son choix pour le mercato.

Olivier Giroud pourrait quitter Arsenal cet été. Alexandre Lacazette, fraîchement arrivé, laisse peu de place pour le numéro 12. L'Olympique de Marseille, Dortmund et Everton ont montré leur intérêt pour l'attaquant français. Rudi Garcia, l'entraîneur de l'OM, a été interrogé par un fan sur les chances de voir Giroud rejoindre le club phocéen et le tacticien n'a pas hésité à répondre: "Rêvez pas les gars, il ne viendra pas!". Une réponse qui a la mérite d'être claire. Selon La Provence, cette décision de l'Olympique de Marseille semble correspondre au désir de Giroud. Le quotidien confie en effet que le joueur aurait confié à ses proches qu'il n'est pas "emballé" par un éventuel transfert vers l'OM lors de ce mercato. Il est vrai que Giroud n'a jamais caché que sa priorité était de rester en Premier League cet été.

Gnahoré en renfort

Alors qu'il n'a jamais porté les couleurs de Naples, Eddy Gnahoré (23 ans) a décidé de rejoindre Palerme pour lancer véritablement sa carrière. Le club napolitain a confirmé ce mardi le départ définitif du milieu de terrain franco-ivoirien. Formé en Angleterre, Gnahoré restait sur trois prêts successifs en Serie B et Serie C.

Morata passe sa visite médicale

Chelsea est tout proche d'officialiser l'arrivée d'Alvaro Morata, l'attaquant espagnol du Real Madrid. Sky Sports affirme que le footballeur âgé de 24 ans est en train de passer sa visite médicale. Le goleador merengue intégrera dans la foulée le groupe pour la tournée à Singapour, ce week-end.



Vendredi 21 - Samedi 22 juillet 2017 / 27-28 Shawwal 1438 - N° 1662 - Quatrième année

ALGÉRIE-ALLEMAGNE M. Cherfa évoque avec l'ambassadeur d'Allemagne la réalisation et la gestion des nouvelles villes

La réalisation et la gestion des nouvelles ville étaient au centre d'un entretien, jeudi à Alger, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa avec l'ambassadeur de l'Allemagne, Michael Zenner, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'habitat et l'aménagement territorial notamment en ce qui concerne la réalisation la conformité des nouvelles villes, ajoute la même source.

A cette occasion, M. Cherfa a souligné la qualité des relations liant les deux pays, appelant à la nécessité d'œuvrer ensemble à promouvoir l'échange des expériences et à développer les infrastructures au niveau des grandes villes et des pôles urbains.

Le ministre a mis l'accent, en outre, sur l'importance du raffermissement des relations bilatérales à travers l'échange d'experts en matière d'habitat et d'urbanisme ainsi que dans la gestion des villes et des domaines relatifs comme la préservation et la maintenance du parc de logement et la gestion des villes intelligentes, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-MAURITANIE Le président de l'ARPT évoque avec une délégation mauritanienne la coopération dans le domaine des télécommunications

Le président de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), Mohamed Ahmed Nacer, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de l'Autorité mauritanienne de régulation, avec laquelle il a évoqué le renforcement de la coopération entre les deux institutions dans le domaine des télécommunications, indique un communiqué de l'ARPT.

L'entretien a, notamment, porté sur le processus et les conditions d'attribution des licences 4G en Algérie et la délégation mauritanienne a pu s'enquérir du travail accompli par l'ARPT tout au long du processus de lancement et de mise en œuvre de la technologie 4G, précise-t-on de même source.

Cette rencontre a été l'occasion pour «un échange de vues sur des questions qui intéressent les responsables de l'Autorité mauritanienne, notamment le cadre réglementaire régissant l'octroi des licences 4G ainsi que les aspects techniques et économiques relatifs à l'exploitation des réseaux 4G», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-RUSSIE-OPEP Réunion du Comité ministériel de suivi Opep-non Opep le 24 juillet à Saint-Petersbourg

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, participera à la 4e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMMC) qui se tiendra lundi prochain à Saint-Petersbourg (Russie), a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 17ème Conférence ministérielle de l'Opep tenue en novembre 2016 et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep tenue en décembre 2016 à Vienne.

Lors de la réunion de décembre, onze (11) producteurs de pétrole non-Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep dans un effort concerté en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole grâce à un ajustement de la production combinée de 1,8 million de barils par jour.

Les 11 pays producteurs de pétrole non Opep concernés par cet accord sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan.

Le JMMC est chargé de veiller à ce que les objectifs de la 17ème Conférence ministérielle de l'Opep et de la Déclaration de coopération soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays Opep et non Opep signataires de l'accord de coopération.

Ce Comité facilitera également l'échange d'analyses et de perspectives conjointes, ce qui fournira une contribution précieuse à l'évaluation du processus de conformité.

Le JMMC est composé de trois pays membres de l'Opep (Algérie, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman).

FÊTE NATIONALE DE LA BELGIQUE Le Président Bouteflika félicite le Roi des Belges Sa Majesté Philippe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à Sa Majesté Philippe, Roi des Belges, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer à la promotion de la coopération bilatérale entre les deux pays.

«Au moment où le Royaume de Belgique célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour Votre Majesté, et de progrès et de prospérité pour le peuple belge ami», a écrit le

président Bouteflika dans son message. «Je voudrais également saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec Votre Majesté à la consolidation des liens d'amitié entre nos deux peuples et à la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines, dans l'intérêt mutuel de nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.



ALGÉRIE-UE M. Tebboune reçoit le Commissaire à la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi le Commissaire à la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien «a permis d'examiner l'état d'évolution des relations algéro-européennes marquées par l'achèvement du programme de coopération 2014-2017 et par la définition du cadre de coopération devant couvrir la période 2018-2020, à la lumière des priorités de partenariat arrêtées, d'un commun ac-



cord, lors de la tenue, en mars dernier, de la réunion de haut niveau du Conseil d'association Algérie-UE», précise le

communiqué. L'échange de vues a ainsi été l'occasion pour les deux parties, de «faire état de leurs visions et attentes respectives, essentiellement sur les modalités de travail et d'échange sur les questions relatives au développement socio-économique et au partenariat dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, ainsi que sur les thèmes liés au dialogue stratégique, à la sécurité et aux mouvements de populations», note la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE-ANGOLA M. Tebboune reçoit la ministre angolaise de la Culture

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi la ministre angolaise de la Culture, Carolina Cerqueira, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cette audience, les deux respon-

sables «ont abordé l'état des relations qui lient les deux pays dans les différents domaines», précise le communiqué. A ce propos, les deux parties «ont tenu à saluer l'excellence et l'exemplarité qui caractérisent les rapports entretenus depuis plusieurs décennies par les deux pays et

qui demeurent marqués par le soutien historique de l'Algérie au mouvement de libération angolais», relève la même source. Intervenant sur le volet de la promotion de la coopération dans le secteur de la Culture, M. Tebboune «a assuré son interlocutrice de la disponibilité de l'Algérie

à élargir le champ du partenariat et des échanges par l'encouragement et l'accompagnement de toute initiative considérée, de part et d'autre, comme étant porteuse», souligne le communiqué. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

ALGÉRIE-FRANCE Entretien téléphonique Messahel-Le Drian

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cet entretien s'inscrit dans le cadre des «consultations permanentes entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», précise le communiqué. A ce titre, les deux ministres «ont eu un échange approfondi sur la situation en Libye à la lumière des développements intervenus sur le terrain et des initiatives lancées pour accompagner les autorités de ce pays dans leurs efforts de sortie de crise».

M. Messahel a rappelé, à cette occasion, la position de l'Algérie «en faveur d'une solution politique inclusive dans le cadre de l'Accord du 17 décembre 2015 et sa détermination à persévérer dans l'œuvre de rapprochement entre les différents protagonistes libyens en vue de permettre à la Libye de retrouver la sécurité et la stabilité et au peuple libyen de construire ses institutions démocratiques pérennes», ajoute la même source.

APS